

CENTRAIDER

coopération internationale et solidarité

DOSSIER

DU LOCAL AU GLOBAL, ACTEURS ET ENJEUX DE L'ESS

INTERVIEW

Benoît Hamon :
Président d'ESS France

INGROGRAPHIE

Déclaration internationale
de la jeunesse pour l'ESS

TÉMOIGNAGES

en Centre-Val de Loire



juin 2026

58

SOMMAIRE



Du local au global,
acteurs et enjeux de
l'ESS

Dossier

P.10



Interview de Benoît
Hamon, Président
d'ESS France

Interview

P.20



Déclaration
internationale de la
Jeunesse pour l'ESS

Focus

P.30



Témoignages en
Centre-Val de Loire

Témoignages

P.32

REVUE DU RÉSEAU N°58 - DU LOCAL AU GLOBAL, ACTEURS ET ENJEUX DE L'ESS

Comité de rédaction Centraider • **Contributeurs** Martine Audevard, Clotilde Avenel, Yann Beaudemoulin, Olivier Benelle, Mathilde Béziau, CRESS Centre-Val de Loire, Timothée Duverger, Benoît Hamon, Louison Henry, Saran Javoy, Élodie Le Frapper, Communauté de Communes du Pays de Nérondes, Jean-Sébastien Quella, Région Centre-Val de Loire, Agnès Renaudon, Éva Roué, Yésil Rusconi, • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Pexels, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com, Midjourney • **Élaboration de la revue** Centraider • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau • **Visuel de couverture** Freepik.com / Guillaume Guetreau • **Directeur de publication** Renaud Mettre • **Imprimeur** Imprimerie **ESI** • **ISSN** : 2270-8377 • **Contact** Guillaume Guetreau, chargé de communication / guillaume.guetreau@centraider.org / contact@centraider.org • **CENTRAIDER** est une association loi 1901 soutenue par la Région Centre-Val de Loire et l'État français • www.centraider.org

Centraider est une association loi 1901 financée par l'État français, l'Agence française de développement, le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Union Européenne.



ÉDITO

En ce mois de juin 2026, alors que le monde traverse une crise sans précédent, climatique, sociale, géopolitique, de sens et de vérité il semble qu'une évidence se fasse de plus en plus jour : les solutions les plus durables naissent le plus souvent de l'alliance entre l'ancrage local et l'ouverture au global.

C'est entre autres cette conviction qui guide, depuis 25 ans, l'action de Centraider et de son réseau d'actrices et d'acteurs en région Centre Val de Loire.

Cette nouvelle revue consacrée aux acteurs et aux enjeux locaux et globaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) est une forme d'invitation à explorer l'ESS qui, par sa capacité à innover, coopérer et fédérer, devient un levier essentiel pour répondre aux différents enjeux de notre temps.

Comme le rappelle Benoit Hamon, président de ESS France, qui nous a accordé une interview exceptionnelle pour notre revue : « L'ESS vient corriger une anomalie : elle affirme que l'entreprise doit être hospitalière à la démocratie, soucieuse de l'intérêt général et attentive aux conséquences de son activité ».

Que ce soit aux travers de projets de coopération décentralisée avec le programme EDEN, qui lie des collectivités françaises à des partenaires au Maroc, au Sénégal ou à Madagascar autour de l'accès à l'eau et à l'énergie, ou encore via des initiatives locales comme les tiers lieux jeunesse ou les différents festivals (Festisol ou ALIMENTERRE), l'ESS prouve chaque jour qu'elle est bien plus qu'un modèle économique, elle est une force de transformation sociale, écologique et démocratique car très fortement ancrée au territoire et non délocalisable.

Comme vous le lirez aux travers des différents témoignages, l'ESS incarne une autre façon de faire société, où l'humain prime sur le profit, où la gouvernance démocratique et la lucrativité limitée redéfinissent notre rapport à l'économie. Ces témoignages montrent comment cette diversité d'acteurs (associations, coopératives, collectivités, entreprises sociales...) construit des réponses souvent innovantes aux défis de leur territoire, tout en s'inscrivant dans des réseaux de solidarité plus large.



”

[...] l'ESS incarne une autre façon de faire société, où l'humain prime sur le profit, où la gouvernance démocratique et la lucrativité limitée redéfinissent notre rapport à l'économie.

Cette revue appelle à renforcer les liens entre acteurs de l'ESS et de la solidarité internationale, c'est ce que font les RRMA comme Centraider à travers la France. Un appel à innover ensemble, comme le font les jeunes porteurs de projets dans le cadre de la Déclaration Internationale de la Jeunesse pour l'ESS. Un appel non pas comme une alternative marginale, mais comme le socle d'une économie plus juste, résiliente et solidaire.

Ce changement est possible, y compris dans les temps où les certitudes semblent vaciller et celui-ci se construit par l'action collective.

Centraider s'inscrit dans cette dynamique pour construire des ponts, pour expérimenter et faire grandir cette économie du sens afin que la solidarité soit la norme.

Bonne lecture

Renaud Mettre

> Président de Centraider

VIE DU RÉSEAU

ÉTUDE SUR LES DYNAMIQUES JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS LES DÉPARTEMENTS DU CHER ET DE L'EURE-ET-LOIR

Centraider suit depuis 2024 le développement de tiers-lieux « jeunesse et international » porté par le réseau Info Jeunes Centre-Val de Loire et ses partenaires, notamment à Chartres et à Bourges. Ces tiers-lieux sont, entre autres, inspirés du modèle du Centre international de jeunesse (CIJ) d'Orléans dont Centraider est membre du consortium depuis sa création en 2021. Afin d'améliorer sa connaissance des territoires mais aussi d'appuyer les dynamiques qui pourraient être mises en œuvre au sein de ces tiers-lieux, Centraider a lancé en septembre 2025 une étude auprès des acteurs du département de l'Eure-et-Loir (28) et du Cher (18).

L'étude s'adressait à la fois aux associations de solidarité internationale, membres du réseau Centraider, aux structures jeunesse, aux associations œuvrant pour les jeunes ou aux services jeunesse de collectivités territoriales. Elle visait principalement à actuali-

ser et compléter les données de l'annuaire de Centraider, à identifier les dynamiques multi-acteurs existantes sur les territoires, principalement dans le champ de la solidarité internationale et de la jeunesse, mais aussi comprendre les besoins, attentes et projections des structures par rapport aux tiers-lieux.

Pour mener à bien cette étude, Centraider a bénéficié du soutien de la DRAJES Centre-Val de Loire ainsi que de l'appui de partenaires régionaux incontournables : le Réseau info jeunes, la Ligue de l'enseignement, notamment les fédérations du Cher et de l'Eure-et-Loir, et le Mouvement associatif.



**Retrouvez
l'étude
sur centraider.org**

VIE DU RÉSEAU

3^E PHASE DE VOLONTARIAT & TERRITOIRES

Dans le cadre de la troisième phase du projet Volontariat & Territoires, Centraider a renforcé son accompagnement des volontaires en service civique international, notamment en réciprocité.

L'objectif : accompagner les parcours des volontaires, faciliter leur accueil et encourager davantage de structures à s'engager dans des projets de mobilité internationale. Un appui renforcé a ainsi été proposé, tant aux volontaires qu'aux structures, notamment sur des enjeux clés comme l'hébergement et la valorisation des missions.

En septembre 2025, 6 volontaires internationaux ont été accueillis en région (Indre-et-Loire et Indre), au sein de 5 structures partenaires (ITS, Réseau Afrique 37, Ville de Vierzon, ECSSS, ASIE). Originaires du Maroc, d'Équateur, d'Ouzbékistan et de Cuba, ils ont contribué à la dynamique locale tout en vivant une expérience interculturelle riche.

Le projet a également permis de proposer des temps de formation structurants : deux journées en présentiel et une session en ligne, animées par une intervenante ex-

terne. Ces temps ont rassemblé jusqu'à 13 volontaires, favorisant les échanges autour de l'interculturalité, des représentations culturelles et la valorisation des compétences.

Résultat : des volontaires mieux préparés à la rencontre interculturelle, plus à l'aise dans leurs missions et capables de définir les compétences développées, et des structures mieux outillées pour accueillir et accompagner.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SANS ÊTRE ORDINAIRE !



Comme chaque année, Centraider a tenu son Assemblée Générale le mardi 28 avril sur Bourges avec une soixantaine de personnes présentes dont Delphine Benassy, vice-présidente au Conseil régional Centre-Val de Loire, Constance Bonduelle, maire adjointe à la Ville de Bourges en charge de la coopération internationale, Nadia Nezlioui, maire adjointe à la vie sociale à la Ville de Bourges, Tony Ben Lahoucine, président de la CIRMA et Renaud Mettre, président de Centraider.

Nous avons eu la chance d'être accueillis dans un lieu culturel original : le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges en présence de son directeur, Mr Sébastien Minchin.

Inspiré par le lieu, l'équipe de Centraider a présenté le rapport d'activités 2025 sous forme théâtrale (pour ne pas déroger à la tradition !) et a invité les participants à visiter le « Muséum de Centraider »

Les fourmis, dont le travail reflète bien notre mission d'accompagnement, se sont alors mêlées aux tortues (projet clé en main EDEN) et aux éléphants (accompa-

gnement spécifique auprès de la ville de Bourges et de la Communauté de Communes de Néronde). Les éperviers ont scruté pour mieux analyser les informations et rédiger une étude entre jeunesse et solidarité internationale dans le 18 et le 28, alors que les sternes, oiseaux migrants, ont représenté nos jeunes volontaires en mission de service civique international. Les araignées ont tissé leurs toiles (mission animation avec notamment les 25 ans de Centraider) autour des ruches de l'ECSI (projet RECITAL et campagnes citoyennes). Enfin, le perroquet a joué son rôle pour répéter et diffuser l'information (revues semestrielles, lettres d'information, site internet, réseaux sociaux).

Mr Sébastien Minchin est ensuite intervenu pour expliquer le rôle et le développement du « véritable Muséum », comment ce dernier est devenu spécialiste des chauves-souris et pourquoi, depuis quelque temps, le Muséum a décidé de valoriser l'ensemble des territoires invisibles qui sont dans une logique de coopération et de symbiose. C'est ainsi toute la logique du symbiocène qu'il a présentée, rappelant l'importance de remettre la na-

ture au centre de nos relations au monde. Nous avons terminé par la partie ordinaire de l'assemblée générale, à savoir la présentation financière du bilan 2025, les votes des rapports et l'élection des membres du Conseil d'administration. Ceux-ci ont d'emblée élu les membres du Bureau, dans lequel nous souhaitons la bienvenue à Madame Nadia Nezlioui en tant que 4^e vice-présidente.

A l'année prochaine !



**Retrouvez
le rapport d'activités
2025 sur centraider.org**



VIE DU RÉSEAU

EDEN : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

> La Ville de Blois, la Ville d'Issoudun et Tours Métropole Val de Loire, associée à la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire ont travaillé avec trois partenaires internationaux, respectivement : la commune d'Azrou au Maroc, la commune de Behenjy à Madagascar et la commune de Koussanar au Sénégal.

Le projet EDEN « Coopérer dans l'accès aux services essentiels eau, déchets, énergie avec les collectivités du Sud » a mobilisé, entre 2023 et 2025, des collectivités françaises et étrangères autour d'une dynamique de coopération et d'échanges réciproques. Cette démarche visait à partager les expériences, renforcer les compétences mutuelles et développer des solutions durables pour améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie pour les populations.

EDEN reposait sur une conviction forte selon laquelle l'accès aux services essentiels constitue un levier central de développement. L'eau potable, l'énergie ou l'assainissement ont des impacts directs sur la santé, l'éducation, l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore la réduction des inégalités territoriales. Malgré plusieurs défis, contextes politiques complexes au Sénégal, à Madagascar et en France, ou encore tensions diplomatiques franco-marocaines, les partenaires ont su maintenir la dynamique collective et adapter les calendriers d'action. Dès son lancement, le projet a favorisé une logique de coopération de territoire à territoire. Ainsi, chaque coopération a développé des réponses adaptées à ses enjeux locaux.

Tours Métropole Val de Loire et Saint-Cyr-sur-Loire ont poursuivi leur engagement auprès de la commune de Koussanar (Sénégal) autour de la gestion durable de l'eau. Une mission de terrain réalisée en 2024 a permis d'évaluer les infrastructures existantes et d'identifier les besoins de pérennisation. Une étude approfondie a ensuite été confiée à un cabinet sénégalais afin d'analyser le fonctionnement de vingt-cinq ouvrages existants, leurs



**Retrouvez
la vidéo bilan
sur youtube.com**



Au terme de deux années et demie d'actions, EDEN laisse entrevoir des résultats durables. De nouveaux projets sont déjà en préparation : électrification solaire de structures éducatives à Azrou, poursuite des investissements hydrauliques à Koussanar ou encore nouveaux programmes d'adduction d'eau potable à Behenjy.

Photos :

À gauche : Les délégations des villes de Blois et Azrou.

En haut à droite : La délégation de Koussanar

En bas à droite : Les délégations d'Issoudun et Behenjy

modes de gestion et les perspectives d'investissement. Ce travail a débouché sur des recommandations concrètes et sur l'élaboration d'une stratégie de développement des infrastructures d'accès à l'eau pour les prochaines années.

La Ville de Blois et la commune d'Azrou (Maroc) ont choisi de concentrer leur coopération sur les énergies renouvelables et l'insertion de jeunes. Une mission conduite à Azrou en 2025 a permis d'identifier les besoins du Centre d'Azrou pour le Développement Communautaire, qui accueille des jeunes inscrits dans le programme des Écoles de la Deuxième Chance. Avec l'appui d'Électriciens sans frontières, quarante jeunes ont bénéficié d'une formation à l'installation de systèmes photovoltaïques. Les échanges ont également permis de préparer un futur projet d'électrification solaire de quatre crèches de la commune, qui sera mis en œuvre en 2026.

La Ville d'Issoudun a renforcé son partenariat avec la commune de Behenjy (Madagascar) autour de l'accès à l'eau potable. En lien avec Aquassistance, plusieurs actions ont été menées : suivi des infrastructures existantes, lancement

d'un nouveau projet d'adduction d'eau potable, rénovation de blocs sanitaires dans deux centres de santé et réalisation d'études géophysiques dans des villages encore privés d'accès à l'eau. Une campagne de sensibilisation a également été organisée auprès des habitants afin de rappeler l'importance de l'entretien des équipements et de la participation des usagers au financement du service.

Le projet EDEN a aussi accordé une place importante à la réciprocité et aux échanges humains. En 2025, des délégations sénégalaises et malgaches ont été accueillies en région Centre-Val de Loire pour découvrir le fonctionnement des collectivités françaises, visiter des installations techniques et échanger avec des élus, des techniciens, des associations et des jeunes. Ces rencontres ont renforcé les liens entre partenaires et permis une meilleure compréhension des réalités locales de part et d'autre.

Un séminaire régional organisé à Orléans a également réuni l'ensemble des acteurs du projet afin de partager les bonnes pratiques et de réfléchir aux perspectives de coopération. Les délégations ont par ailleurs participé au forum régional de la solidarité internationale organisé à l'occa-

sion des 25 ans de Centraider.

Au terme de deux années et demie d'actions, EDEN laisse entrevoir des résultats durables. De nouveaux projets sont déjà en préparation : électrification solaire de structures éducatives à Azrou, poursuite des investissements hydrauliques à Koussanar ou encore nouveaux programmes d'adduction d'eau potable à Behenjy.

Au-delà des réalisations concrètes, EDEN démontre que les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans la construction de réponses locales aux défis mondiaux. En favorisant les échanges de compétences, la co-construction et la solidarité entre territoires, le projet a contribué à bâtir des coopérations plus durables, fondées sur les besoins réels des populations et sur une vision partagée du développement.

UN NOUVEAU PROJET DE CENTRAIDER PENSÉ POUR MÊLER ESS ET INTERNATIONAL - LAB'ICCISS, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Co-financé par l'Union Européenne, à travers le Fonds Social Européen, et la Région Centre-Val de Loire, le projet Lab'ICCISS pour Laboratoire d'Initiatives Communes de Coopération Internationale, Sociales et Solidaires, vise à créer des espaces où des acteurs aux profils variés (associations et autres structures de l'ESS, jeunes, collectivités, et partenaires internationaux) peuvent se rencontrer, échanger et construire ensemble. L'objectif n'est pas seulement de soutenir des projets, mais d'initier, faciliter et accompagner l'émergence de nouvelles dynamiques collectives capables de mieux répondre aux réalités des territoires, tant en région Centre-Val de Loire que dans les pays partenaires. En encourageant le « faire ensemble », le projet cherche à dépasser les approches cloisonnées.

Tout au long du projet, de janvier 2026 à décembre 2027, Centraider va donc impulser, tester ou renforcer la mise en place de dynamiques collectives à travers :

- L'amorçage et la coordination de projets mutualisés avec nos membres ;
- La proposition et l'accompagnement d'actions communes entre acteurs SI et acteurs jeunesse, notamment suite aux restitutions de notre étude sur les ASI et acteurs jeunesse dans le Cher et l'Eure-et-Loir et leurs projections dans les nouveaux tiers-lieux portés à Bourges et Chartres par le Réseau Info Jeunes, mais aussi au Centre International de Jeunesse à Orléans et au 360 à Tours dont nous sommes résidents ;
- Un Incubateur associatif qui consiste en un parcours d'accompagnement collectif de structures portant des initiatives de SI (PRISME) ;
- Des ateliers de formation et accompagnement tripartite avec les partenaires internationaux des acteurs de la région que nous appuyons ;
- Des espaces de rencontre locale entre différents types d'acteurs de l'ESS.

Il s'agit également de mettre en valeur les initiatives communes existantes et ces nouvelles dynamiques que l'on souhaite amorcer et appuyer. C'est le deuxième grand axe de ce projet. En effet, dans un contexte financier toujours plus contraint, beaucoup se replient sur eux-mêmes pour préserver ce qui peut encore l'être, mais nous sommes convaincus qu'au contraire, agir seul ne suffit plus et n'est surtout pas la solution. Certains l'ont déjà bien compris mais ils sont trop peu et surtout trop peu visibles. Tout au long du projet, nous allons donc donner de la visibilité, à une initiative commune existante ou à une dynamique collective que l'on soutient.

Cette revue, financée par le projet, fait elle aussi partie intégrante de la mise en valeur de l'ESS dans son ensemble et des liens que l'on souhaite promouvoir entre acteurs de l'ESS et solidarité internationale.

Enfin, nous nous donnerons le temps de travailler à la création, d'ici la fin du projet, d'un média des solidarités destiné à partager les histoires des femmes et des hommes qui les font vivre.

POINT D'ÉTAPE - PROGRAMME RECITAL-ODD

La 3ème phase du programme RECITAL a débuté en 2025 et se poursuivra jusqu'à fin 2027. Deux dispositifs d'accompagnement technique et financier sont déployés par Centraider : RECITAL-ODD et ARCHIPEL-ODD.

Deux jurys RECITAL-ODD ont déjà été organisés en région Centre-Val de Loire, sous la présidence de M. Renaud Mettre et avec la participation de la Région Centre Val de Loire, de la DRAAF, de la DRAJES et de l'association A.S.I.E.

13 structures ont bénéficié d'un soutien financier RECITAL-ODD pour mettre en œuvre leur projet d'ECSI en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Sur des thématiques aussi variées que les droits des enfants, la lutte contre le racisme, l'ac-

cès à l'eau, les enjeux environnementaux, la solidarité internationale au sens large, et sous des formats très différents (rencontres de jeunes, défis citoyens, ateliers de philosophie, exposition pédagogique, etc.), les projets soutenus permettent de toucher un public très large partout en région. La prochaine période de dépôt de projets se déroulera du 15 Octobre au 14 Décembre 2026, pour des projets qui seront mis en œuvre en 2027.

2 structures ont été soutenues dans le cadre d'ARCHIPEL-ODD, le nouveau dispositif déployé en région pour soutenir les projets mis en œuvre en milieu scolaire et construits par des binômes association-enseignant. L'association D.E.F.I met en œuvre le projet « FraTERREcité » et travaille avec une classe de CP/CE1 sur l'environnement, la citoyenneté et le vivre ensemble, ce qui

aboutira à la création d'une chanson avec le musicien Christian Olivier. Les jardins de la Voie Romaine accueilleront des classes de CE2, CM1 et CM2 pour le projet « Cultiver le vivant, apprendre à protéger » pour développer leur conscience écologique et citoyenne, faire comprendre les liens entre nos modes de consommations et les problématiques environnementales mondiales, et créer des Land Art pour rendre compte de ce qu'ils auront appris aux autres élèves de l'école.

Si vous souhaitez être accompagné pour construire et mettre en œuvre un projet sur l'un de ces dispositifs du programme RECITAL-ODD, n'hésitez pas à contacter l'équipe de Centraider.



FESTISOL & ALIMENTERRE : MOBILISER LES CITOYENS AUTOUR DES GRANDS ENJEUX MONDIAUX



Deux campagnes d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) incontournables en région Centre-Val de Loire : le Festival des Solidarités (Festisol) et le Festival ALIMENTERRE.

Festival ALIMENTERRE

Créé par le Comité Français pour la Solidarité Internationale, le Festival ALIMENTERRE est devenu, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour mieux comprendre les enjeux agricoles et alimentaires qui façonnent notre avenir.

Chaque année, du 15 octobre au 30 novembre, le festival propose des projections de films documentaires suivies de débats, de rencontres avec acteurs de terrain ainsi que de nombreux événements organisés dans les territoires. Il invite chacun et chacune à réfléchir à l'impact de ses choix alimentaires et aux solutions pour construire des systèmes alimentaires plus justes et durables.

Coordonné en région Centre-Val de

Loire par Centraider, le festival est avant tout un projet porté par les territoires et les citoyens. En 2025, plus de 118 000 participants en France et à l'international ont pris part aux animations, avec près de 2 850 événements organisés.

Cette année, le festival fête ses 20 ans, une occasion de renforcer la mobilisation et de continuer à créer des espaces de dialogue autour des enjeux alimentaires.

Envie de rejoindre la dynamique ? Participez à une animation ou organisez la vôtre ! Associations, établissements scolaires, collectivités, médiathèques, cinémas ou groupes citoyens peuvent proposer des projections-débats et des actions de sensibilisation. Des ateliers d'information seront prochainement proposés.

Festival des Solidarités

En 2026, le Festisol changera de temporalité et se déroulera du 13 novembre au 13 décembre autour du thème : « Environnement et Droits des peuples ». En

région Centre-Val de Loire, Centraider coordonne plusieurs collectifs (Blois, Tours, Orléans, Bourges, Chartres, Châteaudun et Vendôme) qui proposeront une programmation riche : spectacles, expositions, conférences, ateliers et temps d'échange.

Centraider accompagne ces dynamiques locales en proposant soutien, formation, communication et mise en réseau, afin de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur d'un monde plus juste et durable.

Le festival repose sur une dynamique collective impliquant associations, établissements scolaires, collectivités, acteurs économiques et citoyens. Chacun peut rejoindre un collectif local ou participer aux événements proposés.



**Retrouvez les infos
sur centraider.org**



INTERVIEW

REGARDS CROISÉS : LES RAISONS, LES DIFFICULTÉS ET LES PISTES DES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS (RRMA) POUR RAPPROCHER ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET CEUX DE L'ESS

Entretien avec Mathilde Béziau, directrice de Pays de la Loire Coopération Internationale et directrice par intérim de SO Coopération (Nouvelle-Aquitaine), Éva Roué, directrice du Réseau Bretagne Solidaire, Yann Beaudemoulin, chargé de mission à Véli (Réunion), Clotilde Avenel, chargée de mission à Horizons Solidaires (Normandie) et Louison Henry, chargée de mission à Territoires Solidaires (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Pourquoi chercher à rapprocher acteurs de la solidarité internationale (SI) et acteurs de l'ESS ?

Mathilde : Les RRMA sont des acteurs de l'ESS. Acteurs SI et acteurs ESS ont de nombreux liens autour de valeurs, principes, approches qu'ils partagent. Même si beaucoup d'acteurs de l'ESS sont centrés sur des approches très locales, ils peuvent avoir des expériences et pratiques à partager avec des structures dans d'autres pays, qui n'ont pas forcément ce statut, mais qui se basent sur les mêmes principes. En parallèle, il existe dans les réseaux ESS, des parcours et dispositifs qui pourraient bénéficier aux acteurs que nous accompagnons.

Eva : Pour les acteurs de la SI, rencontrer ceux de l'ESS est vraiment important car cela permet de lier local et international. Les acteurs SI peuvent servir de passerelles entre écosystèmes ESS de différents pays. Il faut aussi insister sur le fait que les structures de SI appartiennent à l'ESS mais n'en ont pas conscience, alors qu'elles sont de la même famille et défendent des valeurs similaires.

Yann : À la Réunion, la SI a un ancrage particulier parce que notre localisation et les enjeux locaux font que la SI revient à de la coopération de proximité. Celle-ci s'appuie sur des relations humaines fortes avec des diasporas des pays voisins très présentes, donc il existe des liens naturels entre acteurs, notamment de l'ESS.

Louison : Élargir le cercle des structures est un objectif du réseau et les valeurs partagées avec les acteurs de l'ESS nous encouragent à dialoguer avec elles, à les amener à se projeter à l'international ou à poursuivre leur engagement en faveur de projets associatifs.

Clotilde : Notre collègue entreprises est largement sous-représenté au sein de notre réseau. Pour aller en chercher d'autres, le secteur de l'ESS nous paraît plus sensible à nos sujets. Plusieurs de nos administrateurs en sont issus, ce qui facilite les liens. Comme le dit Mathilde, on a beaucoup à apprendre des réseaux ESS en termes de méthode et d'organisation.

Quels liens existent déjà sur vos territoires et quels en sont les leviers et les barrières ?

Eva : Depuis un an, RBS s'est fortement rapproché de la CRESS Bretagne. Nous avons co-construit un événement dédié en juin dernier, en partenariat avec l'association Xylm, qui a une grande expérience de partenariat avec des acteurs ESS ici et au Togo. Ça a été une réussite. Malgré un plus grand nombre d'acteurs de la SI que de l'ESS, cela a permis d'enclencher une dynamique. RBS a produit un document de capitalisation qui permet de vulgariser ces éléments auprès des acteurs du réseau.

Nous, RRMA, avons la capacité de mettre en lien différents acteurs et d'amener les acteurs SI à jouer un rôle de passerelle entre écosystèmes. On voit de plus en plus d'acteurs de l'ESS qui se tournent vers l'international et ils sont parfois motivés par des acteurs SI. Autre levier important à travailler : les politiques publiques doivent soutenir ces écosystèmes. Nous avons proposé à la Région Bretagne de mettre en place un dispositif pour soutenir les projets de SI multi-acteurs. Cela commence à fonctionner.

Yann : À la réunion, nous avons aussi organisé un atelier « ESS et coopération internationale » mi-2025, pour rapprocher les acteurs et préparer notre venue au GSEF (Forum mondial de l'ESS) à Bordeaux fin 2025. La moitié des participants à l'atelier était de l'ESS et l'autre de la SI. L'atelier a été accueilli par une collectivité du territoire dans l'optique de rapprocher les services ESS et coopération. Les participants se sont rendu compte qu'ils ont beaucoup en commun mais ne se connaissent pas forcément. Ils ont identifié des pistes d'actions communes et ont demandé à renouveler l'organisation de ce genre de temps d'interconnaissance.

Clotilde : En Normandie, nous avons un groupe de travail « acteurs économiques » mais ceux sont davantage les acteurs de la SI qui vont vers ceux de l'ESS, que l'inverse. La CRESS Normandie a déposé le bilan en 2025, une nouvelle est en cours de création.

Nous travaillons par contre avec l'ARDES, structure qui accompagne les acteurs ESS. Un membre de leur équipe fait partie de notre comité de sélection du dispositif Récital ODD, ce qui facilite le rapprochement, bien que la relation de partenariat reste à concrétiser.

Mathilde : En Pays de la Loire, la CRESS est membre du réseau depuis sa création. Leur représentant dans notre CA est très engagé et appuie plusieurs de nos commissions et dispositifs, dont notre incubateur, mais ce n'est pas pour autant évident d'engager des dynamiques et coopérations plus structurantes. Nous avons organisé des événements sur les partenariats associations-entreprises il y a quelques années, mais là aussi, le suivi ne va pas de soi. La 1ère étape d'interconnaissance est donc bien ancrée, mais nous avons du mal, en dehors de quelques exceptions, à passer à des projets concrets.

En Nouvelle-Aquitaine, la CRESS est aussi membre du réseau et inversement. Beaucoup de liens ont été créés au moment du GSEF, ainsi qu'avec la DRAJES et la DREAL pour valoriser les connections entre éducation au développement durable, ESS,

”

Même si beaucoup d'acteurs de l'ESS sont centrés sur des approches très locales, ils peuvent avoir des expériences et pratiques à partager avec des structures dans d'autres pays, qui n'ont pas forcément ce statut [...]

Photos :
Unsplash.com / Freepik.com



”

Nous, RRMA, avons la capacité de mettre en lien différents acteurs et d'amener les acteurs SI à jouer un rôle de passerelle entre écosystèmes. On voit de plus en plus d'acteurs de l'ESS qui se tournent vers l'international et ils sont parfois motivés par des acteurs SI. Autre levier important à travailler : les politiques publiques doivent soutenir ces écosystèmes.

éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, coopération et solidarité internationale. De plus, des entreprises de l'ESS ont déjà été accompagnées dans l'incubateur porté par SO Coopération. Plus récemment, dans le cadre de l'expérimentation de Maison de l'international appuyée par la Banque des Territoires, nous avançons avec des structures très diverses, de collectifs associatifs à des instituts de formations, pour co-incuber et co-accompagner des projets et valoriser ces liens entre ESS et CSI. Nous nous rapprochons également de France Active sur l'accompagnement car il arrive que certains acteurs ESS portent un volet international.

Louison : Notre première étape a été d'instaurer un dialogue avec les fondations après la réalisation d'un état des lieux régional. Ces structures, en tant que partenaires financiers, sont très sollicitées et ne sont pas forcément en quête de plus de visibilité, même si certaines perçoivent l'intérêt d'une mise en réseau. Pour aller plus loin, nous réalisons aujourd'hui un état des lieux des entreprises de l'ESS pour disposer d'un diagnostic et ajuster notre offre de services.

Clotilde : Il est vrai qu'il semble toujours plus simple d'aller vers des entreprises de l'ESS. Il existe pourtant un frein important : elles sont très focalisées sur leur territoire local, ce qui fait que l'idée de coopérer avec d'autres territoires à l'international leur semble très éloigné de leurs priorités. En Normandie, on se demande donc si elles



Photos : Freepik.com

constituent la meilleure cible pour travailler avec les entreprises. Celles qui ne se revendiquent pas de l'ESS sont peut-être plus à même de s'ouvrir à l'international.

Yann : La réalité à la Réunion est un peu différente parce que nous travaillons déjà avec les acteurs de l'ESS. Avec France Active, nous nous orientons l'un vers l'autre des acteurs de nos réseaux. Nous travaillons étroitement avec la CRESS de la Réunion et puis nous avons ESS France Outre-Mer qui est très active. On essaie vraiment de collaborer et d'être complémentaires.

Si vous deviez mettre en valeur une initiative liant ESS et SI qui fonctionne, quelle serait-elle ?

Mathilde : En Pays de la Loire, une coopérative près de Saint-Nazaire hébergeant une ressourcerie a monté avec Mutualistes sans frontières, une association basée en région PACA, une plateforme de réemploi d'équipement médical. Ça part de tout un travail avec des mutuelles pour récupérer du matériel mais aussi pour former des équipes sur place. Ont ainsi été montés des centres optiques ou de soins dentaires en République Démocratique du Congo ou au Togo, qui sont normalement très coûteux mais dont



les équipements sont rapidement considérés comme obsolètes en France. Une plateforme logistique a donc été montée et basée à côté de Saint-Nazaire du fait du port, avec lequel il existe une convention lui donnant des tarifs préférentiels. Un entrepôt au sein de la ressource est dédié à ce projet, mais pour que le modèle économique soit pérenne, ils vont devoir élargir et sont donc revenus vers le RRMA pour les y aider. PDLCI a alors défendu l'importance d'une charte garantissant une série de principes et valeurs comme le fait de n'envoyer que du matériel à forte valeur ajoutée pour ne pas déstabiliser le marché local ni se défaire de n'importe quel matériel médical. Il s'agit aussi d'assurer l'appropriation des initiatives par les acteurs dans les pays partenaires en plus de leur formation.

En Nouvelle-Aquitaine, le fait d'avoir en des entreprises de l'ESS dans l'incubateur est sans doute le meilleur exemple, avec un vrai travail de sensibilisation par ces acteurs sur la provenance des matières premières, une rémunération juste des producteurs, ou encore les risques de la production traditionnelle du coton pour les personnes et la planète.

Eva : Xylm en Bretagne et STATT au Togo ont créé un réseau avec six structures bretonnes de l'ESS et huit togolaises sur l'alimentation durable, l'insertion et l'économie circulaire. D'abord fondé sur l'échange de pratiques, il va maintenant vers des projets concrets notamment sur la gestion des déchets au Togo. Sur le même format, RBS porte un réseau international sur l'agroécologie et l'alimentation durable entre la France, le Brésil, le Burkina, le Bénin et bientôt le Sénégal. Les objectifs sont d'échanger sur ces thématiques, renforcer les compétences et

monter des projets. Le réseau inclut des acteurs de l'ESS, des collectivités, des chercheurs et des paysans donc c'est vraiment multi-acteurs.

Yann : Notre réseau n'en est qu'à ses débuts mais nous sommes en train de créer un partenariat avec l'Université de la Réunion qui a un master en ESS en formation continue. Les étudiants sont donc des acteurs de l'ESS et l'université a trouvé pertinent d'ajouter un module sur la SI, considérant qu'il constituera une valeur-ajoutée pour ces professionnels-là.

Clotilde : Dans le cadre d'EXPLOR, nous appuyons la mission d'une personne d'une entreprise de l'ESS, Tourisme et Développement Solidaire, pour soutenir une association normande, Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie, qui développe dans le sud tunisien un réseau de tourisme équitable et solidaire, encore en phase de diagnostic.

En conclusion, vos priorités pour rapprocher SI et ESS dans les prochaines années ...

Louison : L'interconnaissance. Ré-interroger nos modes de gouvernance et d'action, confronter nos expériences d'accompagnement, construire ensemble des ponts entre acteurs de l'ESS et de la SI.

Eva : Donner envie aux acteurs, donc travailler l'argumentaire. Ça passe aussi par des témoignages de projets qui fonctionnent donc on va poursuivre la valorisation de ce que l'on fait déjà. RBS siège maintenant à la CRESS où le réseau représente le secteur SI. Il nous faut également renforcer les dispositifs proposés

par les politiques publiques et enfin amener les acteurs de la SI à aller vers les acteurs locaux qui ont des compétences et servir de passerelle entre écosystèmes.

Mathilde : Dans les deux régions, développer des initiatives conjointes en apportant la preuve par l'exemple, mais par des biais différents. Des rendez-vous, des outils et plaquettes, nous en faisons beaucoup mais ils ne suffisent pas. Il nous faut identifier deux ou trois initiatives qu'on puisse accompagner et qui serviront demain pour en inciter d'autres. En Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la Maison de l'international, l'idée serait d'accompagner quelques projets à plusieurs pour tester et commencer à modéliser. En Pays de la Loire, nous devons plutôt faire du lien entre acteurs de l'ESS et des structures accompagnées dans différents pays par nos partenaires pour mettre en avant les échanges de pratiques et les intérêts communs.

Yann : Pour nous, c'est le bon moment car on lance le réseau donc il est important d'intégrer les acteurs ESS dès le début. On aura notre AG constitutive en juin, avec un collège d'acteurs de l'ESS et entreprises du secteur privé au sein de notre gouvernance. Nous allons ensuite continuer à faire du lien avec France Active et ESS France Outre-Mer, entre autres, pour rapprocher nos offres d'accompagnement.

Clotilde : Travailler à l'émergence de la nouvelle CRESS pour inclure l'international dans leur charte et essayer de s'associer à leur collège associations. C'est un pari sur le long terme.



INTERVIEW

DE L'HISTOIRE ET DE L'AVENIR DE L'ESS

Timothée Duverger

> Responsable de la Chaire
« Territoires de l'ESS » à
Sciences-Po Bordeaux et
chercheur au Centre
Emile Durkheim

Photo :
Freepik.com

On date la naissance de l'ESS aux années 1980 mais le terme regroupe des réalités beaucoup plus anciennes ...

Oui. L'ESS a été inventée puis réinventée.

Le terme d'économie sociale apparaît à la fin du XVIII^e siècle. Dès le XIX^e siècle, il recouvre des pratiques variées qui incluent des coopératives dans leur infinie diversité, des SCOP, des coopératives agricoles, de consommation ou bancaires, mais aussi des mutuelles, notamment celles de santé au sein desquelles se sont créés les premiers syndicats. Les fondations sont ensuite apparues notamment dans les pays anglophones, ainsi que les associations, reconnues par la Loi 1901. Celles-ci se sont fortement développées et certaines ont pris une teinte particulière en devenant des associations de gestionnaire générant des activités, notamment dans l'action sociale et l'éducation populaire après-guerre.

Ces différents acteurs qui se sont progressivement décantés au XIX^e siècle en même

temps qu'avancait la République, se sont institutionnalisés au cours du XX^e en même temps que les politiques publiques. L'ESS s'est donc inventée avec la République mais s'est consolidée avec l'invention de l'Etat social. C'est comme ça que tout le secteur de l'action sociale, qui pèse pour 40% des activités de l'ESS, s'est développé, en appui à ces politiques sociales ; idem pour les mutuelles ou encore les coopératives bancaires qui sont venues faciliter l'accès de tous aux crédits.

Pourtant, tous ces acteurs ont été structurés et développés en silos. Toute la nouveauté des années 1970-80 a été le regroupement de certains d'entre eux pour porter des plaidoyers communs, notamment face à l'Etat et au marché. Les mutuelles et les coopératives ont été les premières à le faire, puis s'y sont jointes les associations. Ce triptyque s'est auto-étiqueté économie sociale à partir de 1980 et les premières politiques publiques datent de 1981 avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, sous l'impulsion de Michel Rocard alors Ministre du Plan, qui intègre l'économie sociale dans son péri-

mètre et y voit un terrain d'expérimentation pour l'autogestion économique. Cette dynamique s'est ensuite territorialisée en lien avec les politiques de développement local.

Le terme d'économie solidaire apparaît lui aussi dans les années 1980 en Amérique latine et en Europe, concomitamment et sans lien. En Amérique latine, il faisait référence à des dynamiques collectives portant des activités principalement informelles destinées à répondre aux besoins des populations locales. C'était un peu similaire en Europe mais dans une dynamique d'économie formelle, qui relevait à la fois de l'insertion et d'une réponse à de nouveaux besoins liés à l'emploi des femmes comme la garde d'enfants ou le vieillissement de la population. Tout cela s'est appelé économie solidaire et s'est peu à peu étendu à d'autres enjeux : des régies de quartiers au commerce équitable en passant par les monnaies locales ...

Le terme d'économie sociale et solidaire a fini par être défendu et porté par des auteurs comme Jean-Louis Laville. Vers la fin des années 1990, les deux réseaux distincts, celui de l'économie et celui du social se sont réunis. Pour ne pas choisir l'un des deux termes, les deux ont été accolés et l'ensemble a été théorisé en disant que l'économie sociale, c'était l'art du comment, et l'économie solidaire celui du pourquoi. Le mariage ayant été avant tout de raison, il n'a pas été si simple et l'ESS en tant que telle a mis du temps à se structurer pour être finalement reconnue par une loi en 2014, en France. En Espagne, on parle toujours d'économie sociale, au Québec également. La France a néanmoins fourni les bases de la définition utilisée par l'Europe dans son plan d'action de 2021 et par l'ONU dans sa résolution de 2023. Celle-ci reprend la définition française et le triptyque coopératives-associations-mutuelles. Des allers-retours internationaux ont mené à ajouter les fondations et les entreprises sociales, avec parfois des tensions et toujours des débats, mais le champ est posé.

Pourtant de nombreuses associations, dont celles de solidarité internationale, ne se sentent pas faire partie de l'ESS, pourquoi ?

Pour trois raisons : 1) Le champ a été construit de manière institutionnelle, par le haut, d'où un décalage dans l'appropriation par les acteurs. 2) Les identités collectives se construisent d'abord par l'activité, donc la diversité des activités qui font partie de l'ESS rendent le sentiment d'appartenance plus difficile. On se reconnaît d'abord comme acteur de l'aide sociale, de la solidarité internationale etc., puis comme association et enfin, peut-être, comme appartenant à l'ESS. 3) Les associations, confondant économie et marché, ont pendant longtemps refusé de se considérer comme des



acteurs économiques et comme des employeurs. Tout cela est en train d'évoluer. L'UDES regroupe les employeurs de cette économie depuis 2013. Il y a ESS France et tout un écosystème. Et puis les difficultés financières des associations leur font revoir leur modèle économique.

Photo :
Timothée Duverger



L'ESS s'est donc inventée avec la République mais s'est consolidée avec l'invention de l'Etat social.

Ce retournement de tendance du financement des associations n'est pas nouveau. Il remonte aux années 2000 avec une baisse relative des subventions dans les ressources associatives, remplacée par des phénomènes marchands tels que des cotisations, ventes et marchés publics. Les associations s'inscrivant davantage dans une économie de marché, elles sont amenées à questionner leur rapport à l'économie. Les ruptures brutales actuelles accélèrent les réflexions sur la possibilité de bâtir de nouveaux modèles économiques qui soient moins subventionnés, parce que ça s'impose, tout en gardant les valeurs et le sens de ce qui est fait. L'économie sociale et solidaire devient alors une voie de recours, à la fois pour concevoir son propre modèle économique et comme axe stratégique de développement permettant de nouveaux partenariats.



Le rapprochement de l'ESS et des acteurs de la solidarité internationale est un enjeu. [...] la question est de savoir si les acteurs impliqués ont conscience de participer à un même mouvement collectif.

Peut-on dire qu'on observe une consolidation à la fois interne et externe du secteur à travers une meilleure reconnaissance ?

Il y a deux choses différentes. La légitimation de l'ESS est un processus inachevé mais qui a avancé, avec deux niveaux, interne et externe, intimement liés. Les pouvoirs publics reconnaissent mieux le champ et ses propres acteurs aussi. Lorsque le gouvernement a proposé de revoir la loi sur l'ESS, personne n'a voulu toucher à l'article 1 qui en définit le périmètre et les grands principes. Malgré les tensions qui peuvent exister, cet article représente un compromis auquel tous adhèrent aujourd'hui.

Est-ce que l'ESS s'est pour autant consolidée et développée ? Sur un plan numérique et économique, non puisqu'il n'y a pas de politiques publiques cohérentes pour la soutenir. La Cour des Comptes a rendu un rapport à ce sujet. Le Conseil Supérieur de l'ESS le confirme. Les exceptions sont les SCOP et les SCIC qui se développent beaucoup, ainsi que les fondations et les fonds de dotation, donc seuls quelques statuts se sont consolidés. Ils traduisent les mutations de nos économies. Dans les SCOP et les SCIC, ce sont surtout ces dernières qui augmentent. Elles participent des recompositions au niveau des territoires car elles impliquent souvent des collectivités locales, l'idée d'associer plusieurs parties prenantes, mais aussi d'avoir accès à des ressources marchandes tout en impliquant les citoyens. De la même façon, les fondations et fonds de dotation sont très encouragés par les incitations fiscales de l'Etat.

Observe-t-on plus de liens entre les différents acteurs de l'ESS ou continuent-ils à fonctionner en silos ?

Il y a toujours des silos car les politiques publiques sont construites pour chaque



Photos :
Freepik.com / Unsplash.com

type d'acteur. En même temps, la question des modèles économiques et de nouveaux enjeux comme l'environnement obligent à décloisonner. La montée de la notion de territoire en est à la fois le symptôme et l'une des solutions puisque le but d'un territoire est de décloisonner. Beaucoup de projets se montent aujourd'hui dans cet esprit. Il peut y avoir des phénomènes de concurrence entre acteurs de l'ESS, mais il y a aussi beaucoup de coopérations et de liens. Par exemple, le plus gros groupe mutualiste VYV a créé VYV 3, une composante ouverte aux associations, coopératives etc. qui interviennent dans le médico-social.

Le rapprochement de l'ESS et des acteurs de la solidarité internationale est un enjeu. Ça a commencé avec le commerce équitable, qui est une réussite du point de vue modèle économique, mais il y a d'autres projets à valoriser, par exemple en Afrique avec des mutuelles qui se développent sur des bases communautaires, des coopératives agricoles etc. Il y a donc des liens très étroits, la question est de savoir si les acteurs impliqués ont conscience de participer à un même mouvement collectif.



À Sciences Po-Bordeaux, vous avez créé la Chaire « Territoires de l'ESS », pourquoi lier ESS et territoires ?

On a un master « ESS et innovation sociale » en formation initiale et un autre « stratégie, territoires et projets innovants dans l'ESS » en formation continue, donc on était aux premières loges pour observer les recompositions de l'action au niveau des territoires avec des projets multi-acteurs. On a monté cette Chaire en 2020 pour appuyer ce mouvement. Nous ne sommes pas les seuls. Pour l'ONU, l'ESS sert à adapter les ODD à l'échelle locale. Autant l'ESS a été initialement construite par le haut, autant elle a depuis largement atterri sur les territoires, avec des communautés dont les CRESS sont un exemple. Tout cela correspond bien à l'objectif de l'ESS qui est, en résumé, de répondre à des besoins par l'action collective, ce qui se joue souvent par des mécanismes de proximité. Avec cette Chaire, l'idée est d'analyser comment on travaille les ancrages territoriaux de l'ESS, mais aussi les nouveaux territoires / thématiques de l'ESS demain : responsabilité territoriale des entreprises, démocratie en entreprise, philanthropie territoriale ...

Y a-t-il des territoires / zones géographiques où l'ESS se développe plus ?

En Bretagne, dans le Pays Basque ... on connaît certaines zones mais on ne fait

pas d'étude systématique. Néanmoins c'est assez simple. Si on prend le nombre d'emplois de l'ESS, on voit qu'elle est très présente dans les villes moyennes, dans les quartiers populaires et dans les zones rurales, soit là où le marché ne va pas et où il y a des besoins sociaux. Par contre, le fait d'être reconnue comme telle correspond à une construction sociale donc ça dépend des acteurs, des mouvements collectifs et des leviers idéologiques qui existent, ou pas, sur un territoire.

Le niveau de participation au GSEF à Bordeaux a montré combien l'ESS parle à de nombreux acteurs de la solidarité dans le monde ...

J'ai présidé le Comité scientifique du GSEF à Bordeaux et je poursuis avec le prochain qui aura lieu à Maricá, au Brésil. Il est sûr qu'il existe un mouvement au niveau international depuis une vingtaine d'années. Avec près de 10 000 participants, le GSEF de Bordeaux a été un succès, qui s'explique par le niveau de mobilisation locale mais aussi par le contexte. Beaucoup y sont allés en réaction aux désordres du monde et ce qu'ils impliquent en termes de solidarité internationale, de multilatéralisme, de droits humains ... C'est salutaire et utile parce qu'on voit des résistances, notamment d'acteurs des Etats-Unis. Dans des pays qui ont connu de récentes tentatives de coup d'Etat comme le Brésil ou la Corée du Sud, les acteurs de l'ESS sont restés soudés, ont continué à se fédérer et ont été

remis à l'agenda des politiques publiques lorsque les démocrates sont revenus au pouvoir. Une part de déception quand même sur ce GSEF : le manque d'implication de l'Etat français. On a observé un fort sous-investissement politique alors que l'ESS est un beau levier vis-à-vis des enjeux actuels et peut aussi constituer un levier de soft power à plus long terme.

Alors l'ESS, une solution d'avenir ?

Ça va dépendre de la tournure que prend l'avenir. Si un mouvement réactionnaire continue à monter, y compris en France, ça ne va pas aider l'ESS. Ce sont les démocraties libérales qui favorisent l'engagement collectif. La loi 1901 est profondément républicaine de ce point de vue. L'ESS peut résister et subsister dans des épisodes dictatoriaux, elle peut être instrumentalisée aussi à travers des tentatives corporatistes comme sous Vichy ou en Italie fasciste, mais à l'inverse, elle peut résister et se développer en opposition comme l'ont prouvé les coopératives de Mondragon sous Franco. Si on veut dessiner un avenir de paix, de post-croissance, plus écologique, de cohésion sociale, l'ESS est un levier essentiel car elle permet d'opérer les médiations nécessaires. Sinon, elle aura un rôle de résistance.



DOSSIER

Yésil Rusconi
> France Active

Photo :
Collectif Miam
© France Active One Heart

FRANCE ACTIVE : FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS DES ENTREPRENEUR.ES LES PLUS FRAGILES COMME DES STRUCTURES LES PLUS ENGAGÉES

France Active, pionnière de la finance solidaire, agit depuis près de 40 ans pour faciliter l'accès au financement aux entrepreneurs les plus fragiles et aux structures les plus engagées. Pour les premiers, elle déploie un mécanisme de garantie bancaire, soutenu par des financements régionaux, nationaux et européens. Pour les secondes, elle mobilise l'investissement solidaire, alimenté par des sociétés financières et par l'épargne citoyenne, grâce à un dispositif vertueux : les fonds 90/10.

La mission de France Active est triple :

- Protéger le parcours entrepreneurial de celles et ceux qui portent un projet d'utilité sociale et territoriale et qui se trouvent souvent éloigné-es du financement bancaire.
- Encourager l'investissement solidaire et donner les moyens aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de voir plus grand.
- Renforcer l'engagement social et environnemental des entrepreneur-es pour construire une société résolument plus solidaire.

Citoyens, épargnez solidaires !

À travers des fonds labélisés Finansol (finance-fair.org), les fonds 90-10 représentent la meilleure façon d'exprimer sa générosité en épargnant : 90% de l'épargne est investi sur les marchés financiers ; et 10% dans des entreprises sociales et solidaires comme celles qu'accompagne France Active.

Envie de bâtir une économie plus inclusive et durable ? N'hésitez pas à vous rapprocher de votre banque ou de votre service RH (à travers vos plans d'épargne entreprise) pour en savoir plus !

À la croisée des politiques publiques et du développement économique, le réseau France Active mobilise chaque année environ 500 millions d'euros au profit de plus de 40 000 projets entrepreneuriaux qui créent ou consolident 70 000 emplois dans les territoires. Ces résultats sont possibles grâce à :

- Un réseau de 35 Associations Territoriales - en France métropolitaine et dans les Outre-Mer – qui accompagnent les projets entrepreneuriaux au plus près des territoires ;
- Deux sociétés financières, France Active Garantie et France Active Investissement, qui gèrent un ensemble d'outils financiers.

France Active soutient des acteurs divers (associations, coopératives, entreprises d'insertion, entreprises adaptées, ...) dans une pluralité de secteurs d'activité (culture, économie circulaire, agriculture, mobilité, solidarité internationale, ...).

Sécuriser les parcours des entrepreneurs à travers la garantie bancaire

Afin de démocratiser l'accès au crédit sans mettre en péril le patrimoine personnel, et favoriser les initiatives à impact social ou environnemental, France Active déploie un dispositif unique : une garantie bancaire couplée à un accompagnement sur mesure. Il s'agit d'une assurance pour les banques : en cas de défaillance de l'emprunteur, l'organisme garant (ici, France Active) rembourse le crédit à sa place.

La garantie s'adresse aux entrepreneurs « fragiles » (jeunes, femmes, demandeurs d'emploi de longue durée, ou porteurs de projets en zones prioritaires) comme aux structures engagées (associations ou entreprises sociales).

Renforcer l'accès à l'investissement des structures de l'ESS

Pour répondre aux crises successives – sanitaire, économique, climatique – qui ont transformé les besoins de la société, France Active a développé une approche innovante visant à démocratiser l'accès à l'investissement pour les structures de l'ESS. L'enjeu est double : leur donner les moyens de se développer tout en amplifiant leur utilité sociale et écologique.

Des financements adaptés pour des projets à fort impact

France Active propose des solutions d'investissement patient et adapté, permettant aux associations et entreprises de l'ESS de consolider leur modèle économique sans sacrifier leur mission sociale ou environnementale.

Ces financements ne se limitent pas à un apport de fonds. Ils s'inscrivent dans une logique d'accompagnement global, incluant des actions de sensibilisation et de formation pour les dirigeants. L'objectif ? Les outiller pour qu'ils puissent pérenniser leur action, innover et s'adapter aux évolutions des besoins, tout en restant ancrés dans leurs territoires. Cette démarche s'inscrit en complément des dispositifs publics existants, comme les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) financés par l'Etat, pour renforcer la résilience des structures.

La solidarité internationale et l'ESS

Les points de contact entre l'ESS et la solidarité internationale sont nombreux et concernent à la fois les valeurs qui les inspirent mais aussi les pratiques et modalités d'action. Elles contribuent ensemble à construire une économie plus juste, solidaire et durable, à l'échelle locale comme internationale.

Malgré cette forte proximité et complé-

”

Depuis sa création, France Active a soutenu de nombreux acteurs de la coopération, du développement et de la solidarité internationale via ses outils financiers ou ses programmes d'accompagnement adaptés en contribuant à structurer cet écosystème à l'échelle régionale et nationale.

mentarité, l'interconnaissance entre les deux écosystèmes demeure encore peu développée et les liens entre les différents acteurs sont à consolider. Le défi pour les prochaines années ? Renforcer les collaborations en développant l'échange de pratiques et les synergies.

Depuis sa création, France Active a soutenu de nombreux acteurs de la coopération, du développement et de la solidarité internationale via ses outils financiers ou ses programmes d'accompagnement adaptés en contribuant à structurer cet écosystème à l'échelle régionale et nationale.

Pour aller plus loin dans son action, France Active a renforcé en 2025 ses liens avec le Département International de la Caisse des Dépôts dans le cadre de l'expérimentation sur les « Maisons de l'international » portée en collaboration avec la CIRMA. L'objectif est d'apporter un ensemble de services aux acteurs français de l'ESS rentrant dans une démarche d'internationalisation. Dans ce cadre, un travail de rapprochement et de renforcement des collaborations à l'échelle régionale entre certains RRMA et les Associations Territoriales de France Active est en cours afin de stimuler l'interconnaissance, croiser les offres et faciliter la mise en place de coopérations sur les territoires. Les premiers résultats ont permis de confirmer la complémentarité des offres et l'intérêt de ces collaborations pour les bénéficiaires finaux.



INTERVIEW

ENTRETIEN AVEC BENOÎT HAMON, PRÉSIDENT D'ESS FRANCE

Benoît Hamon > Président d'ESS France

Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire entre 2012 et 2014, Benoît Hamon a porté la « loi Hamon », qui a donné pour la première fois un cadre juridique clair à l'économie sociale et solidaire (ESS) en France. Cette loi a renforcé la reconnaissance des associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales, en mettant en avant des principes de gouvernance démocratique, d'utilité sociale et de lucrativité limitée. Il est Président d'ESS France depuis 2024.

Photo :
Freepik.com

Dans un contexte de crises multiples — climatiques, démocratiques, sociales et géopolitiques — l'économie sociale et solidaire (ESS) apparaît pour beaucoup comme un espace de résistance mais aussi d'invention. Coopératives, mutuelles, associations, fondations ou entreprises sociales portent une autre manière de produire, de gouverner et de partager la valeur.

Comment l'ESS s'inscrit dans les grands enjeux internationaux, de la coopération au développement à la solidarité entre les peuples ? Et que dit-elle, au fond, de notre manière d'habiter le monde ?

À travers cet entretien, Benoît Hamon revient sur les ambitions et les horizons de l'économie sociale et solidaire.

On parle souvent de l'ESS comme d'un autre modèle économique, voire comme d'un secteur réparateur. Au fond, qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire dit de notre rapport à la société et à l'humain ?

Benoît Hamon : Fondamentalement, l'ESS abolit la séparation qui existe entre l'éco-

nomie et le reste des activités humaines. Nous avons accepté, dans les démocraties modernes, que ce qui relève de l'entreprise et de l'économie ne soit pas soumis aux mêmes règles que celles de la cité, c'est-à-dire à la délibération collective et au choix démocratique. Nous avons donc construit un monde économique doté de ses propres règles, de ses propres objectifs, séparé de la sphère politique, alors même que les interactions entre l'économique, le social, l'écologique, le civique et le citoyen sont permanentes.

L'ESS vient corriger cette anomalie. Elle affirme que l'entreprise doit être hospitalière à la démocratie, soucieuse de l'intérêt général et attentive aux conséquences de son activité. La fonction de la cité ne peut pas être réduite à réparer les prédateurs exercés par l'économie sur le vivant ou sur la société à travers les inégalités et les discriminations. Il y a donc dans l'ESS quelque chose qui relève de la réconciliation entre l'économique et le politique.

D'ailleurs, au point de départ de l'économie sociale, les fondateurs revendiquaient l'idée même d'économie politique. Ils considéraient que la production, l'échange et l'ac-

tivité économique ne pouvaient pas être dissociés des choix collectifs. C'est une idée très moderne.

Dans une époque marquée par la défiance démocratique et le sentiment d'impuissance collective, l'ESS peut-elle réconcilier les citoyens avec l'idée d'action commune ?

Nous avons observé que plus les salariés travaillent dans des entreprises démocratiques, plus ils sont associés aux décisions et plus ils développent une capacité au compromis dans la cité. L'entreprise démocratique ne fait donc pas seulement du bien à elle-même : elle produit aussi des bénéfices démocratiques pour l'ensemble de la société.

Cela a notamment été observé dans des travaux menés autour des SCOP. Une société composée d'un plus grand nombre d'entreprises démocratiques bénéficie d'effets positifs sur la participation, sur la culture du dialogue et sur la pratique du compromis.

Mais je crois que le plus important est ailleurs : l'économie sociale et solidaire est co-productrice de l'intérêt général. On attend généralement de l'économie qu'elle crée de la richesse. En revanche, on ne lui demande pas spontanément de produire de l'intérêt général. L'ESS, elle, fait de cette production de l'intérêt général un élément constitutif de son identité.

Elle repose sur deux ruptures culturelles majeures. La première est la lucrativité nulle ou limitée. Cela signifie que celui qui investit dans l'entreprise ne peut pas simplement s'enrichir par la détention du capital. L'entrepreneuriat n'a pas comme moteur principal l'enrichissement personnel. La deuxième rupture est tout aussi fondamentale. Dans l'entreprise conventionnelle, plus vous détenez de parts, plus vous disposez de pouvoir. Dans l'ESS, que vous déteniez une part, dix parts ou deux mille parts, vous disposez d'une voix. Le pouvoir n'est donc plus indexé à la propriété privée. On dissocie le pouvoir de l'argent. Cette idée est profondément moderne. Nous vivons dans des sociétés où ceux qui possèdent le plus disposent souvent du plus grand pouvoir. L'ESS démontre qu'une autre organisation est possible. Dans un contexte où nous devons construire des coalitions entre acteurs publics, acteurs privés lucratifs et acteurs privés non lucratifs afin de répondre aux défis écologiques, numériques et démographiques, ces principes constituent une ressource extrêmement précieuse.

Photo :
Benoît Hamon / SINGA
© Louis Camelin

L'ESS représente un poids économique important mais demeure relativement invisible dans le débat public. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

Beaucoup d'acteurs de l'ESS ne se pensent pas eux-mêmes comme appartenant à l'ESS. Si nous créons une association de ping-pong, nous le faisons pour jouer au ping-pong, pas pour créer une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Pourtant, dès lors que cette association emploie des salariés, gère des ressources, répond à un besoin collectif et développe une activité économique, elle entre pleinement dans ce champ.

C'est précisément pour répondre à ce problème de visibilité que la loi de 2014 a reconnu juridiquement l'ESS. En ce mois de juin, nous allons plus loin avec le lancement

”

Nous avons donc construit un monde économique doté de ses propres règles, de ses propres objectifs, séparé de la sphère politique, alors même que les interactions entre l'économique, le social, l'écologique, le civique et le citoyen sont permanentes. L'ESS vient corriger cette anomalie.



”

L'accès à la santé, à l'emploi, à l'alimentation, à la culture ou à l'accompagnement des personnes vulnérables repose très souvent sur des organisations de l'économie sociale et solidaire. Sans elles, une partie importante des droits proclamés par la République resterait largement théorique. Nous sommes donc l'un des véhicules par lesquels la République se réalise concrètement.

d'une marque commune pour l'ESS.

Cette marque permettra aux organisations concernées d'afficher clairement leur appartenance. Elle figurera sur les documents, les enseignes, les devantures, les produits ou les supports de communication. Les citoyens pourront ainsi identifier plus facilement les entreprises de l'ESS. Des banques coopératives, des mutuelles, des compagnies d'assurance, des associations, des supermarchés coopératifs, des EHPAD, des centres de santé ou encore des structures d'aide à domicile pourront faire apparaître cette identité commune. Cela permettra aussi aux acteurs de l'ESS de se reconnaître entre eux et de développer ce que j'appelle une préférence ESS dans les relations économiques. Lorsque l'on sait qu'une organisation partage les mêmes principes démocratiques et les mêmes engagements, il devient plus facile de coopérer avec elle.

Comment éviter que l'ESS soit instrumentalisée comme une solution à « bas coût » face au désengagement de la puissance publique ?

Je ne suis pas certain que le terme « bas coût » soit le plus pertinent. En revanche, ce qui est certain, c'est que dans de nombreux territoires le passage du droit théorique au droit réel est rendu possible grâce à l'ESS. L'accès à la santé, à l'emploi, à l'alimentation, à la culture ou à l'accompagnement des personnes vulnérables repose très sou-



Photos : Freepik.com

vent sur des organisations de l'économie sociale et solidaire. Sans elles, une partie importante des droits proclamés par la République resterait largement théorique. Nous sommes donc l'un des véhicules par lesquels la République se réalise concrètement. Pourtant, nous demeurons parfois perçus comme des acteurs secondaires ou comme des intrus dans le jeu économique.

Cette perception est d'autant plus injuste que l'ESS démontre chaque jour son efficacité. Elle reçoit une part relativement modeste des aides publiques tout en produisant un impact économique et social considérable. Elle crée de l'emploi, répond à des besoins collectifs et intervient souvent là où ni le marché ni l'action publique ne suffisent. Je constate également que lorsque l'économie conventionnelle cherche à réparer certaines externalités négatives qu'elle a produites, elle s'appuie très fréquemment sur les associations, les fondations ou les structures de l'ESS. C'est un paradoxe révélateur.

Le fait que les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques deviennent centraux constitue-t-il une victoire culturelle de l'ESS ?

Posons cette question en d'autres termes. Le défi majeur réside aujourd'hui dans la puissance acquise par certains acteurs économiques mondiaux, notamment les géants de la technologie. Ces entreprises exercent une influence considérable sur les comportements, sur les consciences, sur l'information et parfois même sur la décision politique. Elles disposent d'un pouvoir sans précédent. L'économie démocratique que nous représentons demeure beaucoup moins puissante. Nous sommes probablement beaucoup moins influents que ces grands groupes lorsqu'il s'agit de peser sur les orientations collectives. Pour autant, les grandes transformations du monde contemporain renforcent la per-



tinence de nos principes. La révolution numérique, le dérèglement climatique, la transition démographique ou encore les mutations géopolitiques appellent davantage de coopération, davantage d'inclusion, davantage d'innovation sociale et davantage de liens entre les individus.

Ce sont précisément les domaines dans lesquels l'ESS possède une expérience historique et une réelle légitimité.

Je reste donc convaincu que nous avons un rôle essentiel à jouer dans la conception des solutions de demain. Mais je reconnais également que le rapport de force actuel demeure favorable à ceux qui disposent du plus grand pouvoir économique.

Vous semblez également inquiet des conséquences démocratiques de cette concentration du pouvoir économique.

Oui, parce que nous observons que certains grands acteurs économiques exercent une pression croissante sur les libertés publiques et sur les institutions démocratiques.

L'affaiblissement de la démocratie a des conséquences concrètes : remise en cause des consensus scientifiques, progression des nationalismes, montée des discours racistes ou suprémacistes, contestation de l'égalité entre les femmes et les hommes, diffusion de préjugés de genre. Tout cela n'est pas le fruit du hasard. Il existe aujourd'hui des intérêts économiques qui considèrent certaines protections démocratiques comme des obstacles à leurs objectifs.

Quelles alliances seront décisives pour renforcer l'ESS dans les années à venir ?

Les alliances territoriales sont souvent les plus faciles à construire. De nombreuses collectivités locales ont compris l'intérêt qu'il y avait à coopérer avec un secteur fondé sur l'initiative citoyenne et l'intérêt général.

Lorsqu'une collectivité est confrontée à la faiblesse de ses moyens financiers, travailler avec les acteurs de l'ESS dans les domaines de la petite enfance, de la transition écologique, de la culture, du sport ou des énergies renouvelables constitue une solution pragmatique et efficace. Nous avons observé des progrès importants à l'échelle municipale. Un nombre croissant de villes intègrent désormais les acteurs de l'ESS dans leurs stratégies de développement local.

Les deux partenaires les plus difficiles à convaincre demeurent cependant l'État et une partie de l'économie conventionnelle.

La France dispose pourtant d'un leadership international reconnu dans ce domaine. La loi ESS de 2014 figure parmi les textes les plus observés et les plus repris dans le monde. Nous avons une diversité remarquable de coopératives, de mutuelles, d'associations et de fondations.

Pour donner un ordre de grandeur, les coopératives représentent plusieurs centaines de milliards d'euros d'activité économique. Pourtant, elles demeurent largement absentes du récit économique dominant. Il existe donc encore un travail de reconnaissance considérable à accomplir.

Dans cette période pré-électorale, qu'est-ce qui nourrit encore votre optimisme ?

Mon optimisme vient notamment de ce que j'ai observé récemment au sein d'ESS France. L'ensemble des familles de l'ESS — coopératives, mutuelles, associations, fondations et entreprises de l'ESS — a adopté à l'unanimité une résolution contre le principe de préférence nationale. Cette décision rappelle que les discriminations et la remise en cause de l'égalité ne sont pas des sujets abstraits. Elles ont des conséquences très concrètes sur le fonctionnement des associations, sur l'accès aux droits, sur la culture, sur l'éducation et sur la cohésion sociale.

Voir des acteurs aussi divers se rassembler autour d'une même conception de l'égalité et de la démocratie constitue pour moi une raison d'espérer. Cela montre qu'il existe encore en France un attachement profond à ces principes. L'ESS demeure l'un des espaces où cet attachement s'exprime de manière particulièrement forte et particulièrement concrète.



DOSSIER

L'ESS C'EST QUOI¹ ?

> Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire Centre-Val de Loire

ESS & ODD

Le pouvoir transformateur de l'ESS peut aisément être mis en parallèle avec celui des Objectifs de développement durable. Ils partagent en effet des principes fondamentaux et promeuvent des valeurs communes : la solidarité, la justice, la coopération, la démocratie, la souveraineté alimentaire, le respect de la diversité culturelle, religieuse et raciale, la lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Photo :
Freepik.com

¹Sources : Avise.org

Une économie essentielle présente dans le monde entier

L'ESS a été officiellement reconnue à l'échelle mondiale en avril 2023, avec l'adoption de la résolution de la 66^{ème} assemblée générale des Nations Unies. Facteur important pour la réalisation des objectifs de développement durable par l'innovation sociale, promue par l'ONU, l'ESS s'intègre progressivement dans les politiques publiques nationales, régionales et locales, y compris dans la législation.

Des principes

En Europe, au-delà des cadres législatifs propres à chaque État membre, on considère que l'ESS regroupe les organisations partageant les principes suivants :

- Utilité collective ou sociale et/ou environnementale du projet : l'humain, les objectifs sociaux et/ou environnementaux priment sur les logiques de profit

- Réinvestissement de tout ou partie des excédents dans le projet : les bénéficiaires sont principalement consacrés au maintien et au développement de l'activité.
- Gouvernance démocratique : au-delà du principe un membre = une voix, cela implique une circulation de l'information entre l'ensemble des parties prenantes.

Des familles

À l'image de l'ESS en France, cela concerne principalement quatre types d'entités privées : coopératives, mutuelles, associations et fondations, mais aussi les « entreprises sociales » à forme commerciale, dont les statuts juridiques varient selon les pays. En France, l'ESS bénéficie d'une loi depuis 2014 (loi Hamon), qui inscrit dans un cadre législatif l'ensemble de ces principes et statuts et contribue ainsi à sa reconnaissance.

ESS dans le monde

En Afrique, l'ESS s'ancre souvent dans les structures d'entraide préexistantes (tontines, groupements villageois) et répond à l'absence de protection sociale publique, notamment via les mutuelles de santé.

En Asie, les deux exemples les plus emblématiques — SEWA en Inde et la Grameen Bank au Bangladesh — ont démontré que l'ESS peut structurer des millions de travailleurs du secteur informel, notamment les femmes.

En Océanie, les modèles autochtones maoris illustrent une ESS fondée sur la gouvernance collective des communs naturels, un angle qui prend de plus en plus d'importance dans les débats mondiaux.

En Amérique latine, des coalitions impliquant des réseaux d'ESS, des mouvements sociaux et des partis politiques ont souligné le rôle de l'ESS non seulement dans le développement local mais aussi dans le changement systémique.

En Amérique du Nord, l'attention s'est portée sur des formes d'entreprises sociales qui fournissent des services sociaux et d'intérêt général de manière entrepreneuriale, et diversifient leur base de parties prenantes au-delà des membres.

Groupes de travail interagences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire

Des secteurs

Tous les secteurs sont représentés dans l'ESS : action sociale, formation, finances, arts et spectacles, sports et loisirs, commerces, soutien aux entreprises, etc. Elle est sur notre chemin tout au long de notre quotidien, que l'on réside en ville ou à la campagne !

L'économie sociale et solidaire en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, les associations représentent 96% des structures de l'ESS et la majorité des associations créées ces trois dernières années se concentrent dans 3 secteurs : les associations culturelles (22,3 %), les associations sportives (19,7 %), les associations de loisirs (14,1 %) (Sources : ORVA LMA CVL)

En matière d'emploi, l'ESS représente plus d'1 salarié sur 10, tout statut ESS confondu (association, coopérative, mutuelle, fondation...). Les secteurs de l'action sociale, des activités financières et assurance et de l'enseignement/formation concentrent 2/3 d'entre eux.

La CRESS Centre-Val de Loire

Son rôle

Les CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) sont les instances représentatives de l'ESS à l'échelle régionale. Elles ont pour mission de représenter les familles de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et fondations...) auprès des pouvoirs publics, notamment le Conseil régional et l'État. Elles assurent également une mission légale d'observation économique du champ et produisent des données territoriales sur l'emploi et les structures de l'ESS. Enfin, elles accompagnent le développement des organisations membres et animent la promotion du modèle ESS sur leur territoire.



Ses défis

La CRESS CVL a inscrit dans son plan stratégique 2020-2025 deux défis principaux : celui de l'égalité et celui de la transition écologique et numérique. Ces deux axes transversaux orientent l'ensemble de ses actions et recoupent plusieurs ODD.

Concrètement, cela se traduit par des travaux, études et enquêtes menant à des publications (plaidoyer pour une Économie Sociale et Solidaire engagée dans la transition écologique (2023), amplifier la mise en œuvre de la transition écologique, sociale et solidaire en Région, diagnostic (2024), panorama de la Parité, l'Égalité Homme-Femme au sein de l'emploi de l'ESS en CVL (2023), baromètre 2024 de l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS en Centre-Val de Loire (2025) ...), permettant d'évaluer les évolutions et le chemin à parcourir pour le prochain plan stratégique.

”

Les CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) sont les instances représentatives de l'ESS à l'échelle régionale. Elles ont pour mission de représenter les familles de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et fondations...) auprès des pouvoirs publics [...]

Les chiffres de l'ESS en Centre-Val de Loire

- Plus de **57 000** associations
- Plus de **510 000** bénévoles

Sources :

Le Mouvement Associatif CVL 2023

- Plus de **95 000** emplois (soit **10,9%** des emplois régionaux)
- Plus de **8 700** établissements employeurs ESS : 7068 associations, 1249 coopératives, 307 mutuelles, 84 fondations (soit **10,8%** des établissements régionaux)
- En 10 ans : **+15%** d'emplois ESS créés (+6% hors ESS).

Sources :

Observatoire Régional de l'ESS, 2024
d'après INSEE Flores 2021.



Photo :
Freepik.com

Quelles actions de coopération internationale parmi les adhérents de la CRESS CVL ?



Témoignage d'une association : La Ligue de l'Enseignement CVL

3 piliers fondent l'action de la Ligue de l'Enseignement : la laïcité, son grand combat ; l'éducation, sa grande cause ; et la démocratie, son idéal. La Ligue CVL est composée de 1687 associations et près de 63000 adhérents. 27 salariés composent son équipe, dont Lucie Boucher, chargée de coordination Erasmus+ :

La Ligue de l'Enseignement CVL possède l'accréditation Erasmus+ qui permet de pouvoir organiser deux types de mobilité essentiellement sur le territoire européen : les échanges de jeunes et les échanges d'acteurs jeunesse. Dans les deux cas, il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe et d'investir des espaces de réflexion en lien avec les priorités européennes : inclusion et diversité, engagement citoyen, environnement et transition numérique. Les jeunes, notamment les plus éloignés des projets de mobilité, rencontrent d'autres jeunes dans un pays européen. Ces projets visent le développement des aptitudes des jeunes, le dialogue interculturel et l'éradication des préjugés et stéréotypes. Les jeunes sont à l'initiative

du projet, ils le construisent et contribuent par différentes actions de leur choix à son financement. Les mobilités d'acteurs jeunesse visent, quant à eux, à répondre aux besoins des professionnels au service des jeunes (études, échanges de pratique, renforcement des capacités). Tous les salariés et bénévoles de la Ligue de l'Enseignement peuvent y prétendre. Dans les deux cas, ces mobilités peuvent rassembler jusqu'à 50-60 personnes. Quatre sont programmées pour l'année 2026 en lien avec l'Espagne, l'Italie la Belgique et la Croatie. Nous en visons six pour 2027, avec un projet par fédération départementale.



Témoignage d'une mutuelle : La MGEN

MGEN, première mutuelle des agents du service public (et historiquement de l'Éducation Nationale), s'engage via la coopération internationale et fait de ses engagements sociétaux des sujets portés en France et à l'international. Dans un monde traversé par des tensions politiques, des reculs sur les Droits des femmes, des attaques contre les minorités, des remises en cause de l'accès aux soins, les mutuelles, en tant qu'actrices du mouvement social, ont un rôle à jouer et porte une responsabilité parce qu'elles portent une vision solidaire de la santé et de la protection sociale, parce qu'elles sont des actrices du mouvement social, parce qu'elles bénéficient d'une histoire et d'une expertise.

Les enjeux de santé, d'égalité, de protection et de justice sociale sont universels. On ne peut isoler le contexte national de l'international, nos opinions, nos politiques nos idées sont nécessairement influencées ou impactées par le contexte international.» Clotilde Truffaut, Déléguée nationale MGEN à la coopération internationale.

La santé des personnels éducatifs est un déterminant direct de la qualité de l'éducation et de la réussite des élèves. Depuis 2009, MGEN est partenaire de l'Internationale de l'Éducation (IE), fédération syndicale mondiale qui rassemble 375 organisations dans 180 pays et représente plus de 33 millions d'enseignant-e-s et personnels de soutien à l'éducation. Ce partenariat stratégique vient d'être renouvelé pour la période 2025-2029, avec deux temps forts récents :

- Le lancement, le 10 octobre 2025, du Réseau et du Portail santé et bien-être de l'Internationale de l'Éducation (<https://www.ei-ie.org/fr/wellbeing>). Ce hub centralise les ressources, outils et bonnes pratiques destinés aux personnels éducatifs du monde entier sur la santé physique et mentale, les conditions de travail, la prévention des violences, l'éducation à la protection sociale.
- La 3^e édition du baromètre I-BEST en 2026 (Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation), copilotée par MGEN et l'IE. Les éditions précédentes ont mobilisé plus de 34 000 enseignant-e-s, dans 11 territoires et sur 4 continents. En 2026, 33 organisations dans 18 pays et territoires sont engagées. Les résultats seront publiés le 20 novembre prochain à l'occasion d'un événement organisé au siège MGEN à Paris.



Témoignage d'une banque coopérative : Le Crédit Coopératif

En tant que banque coopérative, le Crédit Coopératif appartient au champ de l'ESS au même titre que les associations, les mutuelles ou les fondations : 100% de son capital est détenu par ses clients sociétaires et chacun d'entre eux dispose d'une voix — et d'une seule — dans les décisions de la banque. La banque ne dépend donc pas de la stratégie de quelques actionnaires et les résultats sont réinvestis au service du projet collectif.

Frédérique Calvès, Responsable Finance Engagée, nous explique que cette banque très ancienne est née à la fin du 19^{ème} siècle pour permettre aux petites coopératives ouvrières d'accéder au crédit. Le



Photo : © Gsef

Crédit Coopératif s'ouvre ensuite à de nouvelles clientèles : le secteur social, les associations, les fondations et l'ensemble de l'économie sociale et solidaire. La banque compte parmi ses clients sociétaires des acteurs historiques importants de la SI. Le Crédit Coopératif a d'ailleurs créé en 1983, avec le CCFD Terre Solidaire, le premier produit de partage en Europe : le fonds Faim et Développement.

Il propose aujourd'hui une large gamme de produits solidaires bancaires dont une carte et des livrets de partage. Concrètement, le Crédit Coopératif permet à ses clients particuliers de faire œuvre de générosité en partageant les intérêts de leur livret ou en réalisant un micro don à chaque utilisation de leur carte au profit d'une association de leur choix, partenaire de la banque. Le Crédit Coopératif réalise également un don à chaque carte souscrite, sachant que toutes les cartes bancaires destinées aux particuliers sont des cartes solidaires.

Les petits ruisseaux font de très grandes rivières : en 2025, plus de 6 millions d'euros ont pu être redistribués grâce aux produits solidaires du Crédit Coopératif, dont le tiers pour des associations de solidarité internationale.



[...] « Si elle évolue avant tout au niveau local, sur la base d'un partenariat entre la société civile et les secteurs public et privé, elle a pour ambition de changer d'échelle pour devenir la norme de l'économie de demain. »



Photo : © Gsef

Un Forum mondial pour changer le monde !

Nous nous sommes sentis forts : 4000 personnes étaient attendues... près de 11000 étaient au rendez-vous, issus de 109 pays ! Autant de participants curieux et convaincus d'une économie qui se définit par sa puissance de transformation sociale, sa capacité de dialogue entre les nations et de paix avec l'ensemble du vivant.

Nous nous sommes sentis humbles, admiratifs et nourris des expériences partagées tout au long des stands, conférences, tables rondes et échanges. Du Maroc au Mexique en passant par la Corée, le Canada et le Sénégal, l'ESS prend des formes différentes – et inspirantes – en fonction des cultures, de l'histoire des pays et des véhicules législatifs.

Nous nous sommes sentis légitimes : force est de constater que l'ESS ne se limite pas à réparer les désordres du monde. « Si elle évolue avant tout au niveau local, sur la base d'un partenariat entre la société civile et les secteurs public et privé, elle a pour ambition de changer d'échelle pour devenir la norme de l'économie de demain. » (Le Réseau GSEF)

Nous nous sommes sentis déterminés, encouragés à interpeller nos « dirigeants à agir de manière responsable, à créer les conditions propices à la paix et à s'engager de toute urgence dans une transition vers un modèle économique résilient, équitable, redistributif et démocratique, dont l'économie sociale et solidaire peut être le fondement. » (La Déclaration pour une paix durable)

Plus spécifiquement, nous retenons ce message : pas d'avenir pour l'ESS sans les jeunes ! Ils nous l'ont rappelé avec force : « Nous appelons les gouvernements, les institutions, les collectivités et les acteurs de l'ESS à reconnaître pleinement la jeunesse comme une force de transformation, capable de privilégier la coopération et la solidarité pour relever les grands défis sociaux, économiques et environnementaux de notre temps. » (La Déclaration Internationale de la jeunesse pour l'ESS)



TÉMOIGNAGES

UNE RÉGION ENGAGÉE EN FAVEUR DE L'ESS

Jérémie Godet

> 2^{ème} Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire délégué au Climat, à la transformation écologique et sociale des politiques publiques, à la transition énergétique, à l'ESS et à la vie associative

Photo :
Région Centre-Val de Loire

L'économie sociale et solidaire est omniprésente dans nos vies tant sur les territoires urbains que ruraux, en toute humilité et encore souvent sans être nommée. L'ESS est aussi une réalité économique, sociale et territoriale majeure avec 95 100 salarié-es et plus de 14 % de l'emploi privé. Elle se distingue par son ancrage territorial, par le caractère non délocalisable de ses activités et des emplois.

Les structures de l'ESS, dans la diversité de leurs statuts, puisent leur histoire dans de nombreuses conquêtes et innovations sociales et économiques et reposent sur des principes de gestion démocratique, lucrativité limitée et utilité sociale. Elles participent à tisser les liens et à inventer les voies d'avenir pour les transformations écologique et sociale de l'économie et, plus globalement, dans nos modes de vie et notre rapport au monde.

L'ESS est pleinement investie dans la coopération et la solidarité internationale. Nous remercions Centraider et son engagement à faire vivre ses valeurs dans notre quotidien car la société civile doit peser pour porter haut et fort une culture de la paix et les enjeux de solidarité.

La Région Centre-Val de Loire est historiquement engagée en faveur de l'ESS et notamment dans la vie associative, bien avant la loi Hamon de 2014. Cet engagement s'est entre autre traduit par la mise en œuvre de 2 dispositifs historiques de soutien à l'ESS et uniques parmi les Régions :

- **CAP ASSO**, pour un soutien au projet associatif initié en 2004 et co-construit avec le Mouvement Associatif dans le cadre de la Charte d'engagement réciproque. Dans le secteur de la solidarité internationale, ce sont depuis le début du dispositif un soutien à 32 emplois

Focus régional, en chiffres :

Une économie féminisée : 65,8% des salariés sont des femmes
Cap asso depuis 2004 : 6500 projets soutenus pour 7750 postes et 195 millions d'euros (chiffres 2024)

A vos ID depuis 2010 : 440 initiatives soutenues, dont 80% des bénéficiaires sont des structures de l'ESS, et 18 millions d'euros (chiffres 2024)

pour 947 515 € (Horizon Sahel, SOS Papanga, l'AFDI 45 ...)

- **À vos ID**, initié dès 2010 dans le rural par ID en campagne et élargi à l'urbain en 2015, un dispositif de coopération et d'innovation sociale et écologique

Suite au Covid qui a largement impacté les 50 000 associations du territoire, la Région a souhaité renouveler son ambition pour la vie associative avec le Mouvement Associatif en avril 2023 « Vers une nouvelle étape de l'engagement de la Région Centre-Val de Loire pour la vitalité associative », avec 4 ambitions transversales :

- Observer et analyser le fait associatif pour mieux anticiper ses mutations et le renforcer ;
- Accompagner et favoriser les parcours d'engagement associatif ;
- Créer les conditions du développement et de la pérennisation des associations ;
- Participer à la cohésion sociale et l'égalité, amplifier la transition écologique à travers et dans les associations.

Cela se traduit, par exemple, par :

- la mise en place d'un observatoire régional de la vie associative ;
- le renforcement du programme de formation à destination des bénévoles associatifs ;
- la poursuite des nombreux dispositifs de soutien aux associations ;
- le déploiement de Guid'asso avec l'Etat et le Mouvement Associatif.

La Région a renouvelé plus largement son ambition pour l'ESS en adoptant en mars 2025 une seconde stratégie régionale de l'ESS, co construite avec la CRESS, avec 3 ambitions :

- Participer à la transformation du tissu économique régional en lien avec Dev'up et engager toute l'économie pour diffuser les valeurs de l'ESS et favoriser l'émergence de modèles économiques hybrides : renforcer les coopérations entre l'ESS et l'économie classique, associer les territoires et accompagner la transmission des entreprises sous forme coopérative ;
- Faire grandir l'ESS en taille, proportion et diversité : déploiement de parcours de sensibilisation et de formation à l'ESS à destination de publics variés (jeunes, collectivités, dirigeants, salariés de l'ESS) et développer de nouveaux outils de finances solidaires ;
- Faire émerger des expérimentations d'innovations sociales, écologiques et territoriales.

De façon concrète, quelques réalisations :

- CAP SCOP SCIC : un dispositif de financement pour la structuration et le développement de l'entrepreneuriat collectif ;
- Alter'incub : un incubateur d'innovation sociale porté par l'Union Régionale des SCOP et des SCIC (URSCOP) pour la création d'initiatives et d'entreprises à fort impact social : ce sont aujourd'hui 123 projets incubés dont 65 ayant démarré leur activité ;
- Effervescens : un outil de financement participatif citoyen animé par France Active pour des projets qui proposent de nouvelles solutions aux défis sociaux ou environnementaux. Quand un citoyen met un euro, la Région abonde un euro ! Ce sont 132 projets financés, avec 959 000 euros collectés de 8898 citoyens ;
- un réseau de près de 150 initiatives de tiers-lieux ;

”

La Région Centre-Val de Loire est historiquement engagée en faveur de l'ESS et notamment dans la vie associative, bien avant la loi Hamon de 2014.

- un soutien aux Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) du territoire ;
- un soutien aux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, avec 4 territoires labélisés sur les 6 expérimentations.

L'ESS est plus généralement une ambition transversale qui se traduit, pour la coopération et la solidarité internationale notamment, par le dispositif CAPEI (Contrat d'Appui aux Projets Européens et Internationaux) qui vient soutenir des projets de différents types : des projets d'ECSI sur le territoire régional, des projets de solidarité portés par des acteurs de la région dans le monde, des projets de mobilité de jeunes. En 2025, ce sont 75 projets pour un montant total de 327 519 €. Les projets accompagnés se répartissent entre 36 actions dédiées à l'éducation à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale, 27 initiatives de solidarité conduites dans des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement et 12 projets consacrés à la mobilité européenne et internationale des jeunes.

La Région a inscrit une ambition vis-à-vis de l'ESS dans les fonds de cohésion européens 2021 – 2027, pour lesquels elle est autorité de gestion, en fléchant spécifiquement une mesure du FSE+ de 14,5 M d'euros pour l'ESS. Cette mesure permet par exemple de cofinancer Centraider pour la mise en place de son dispositif d'accompagnement PRISME pour les associations de solidarité internationale.

Plus d'infos : <https://www.centre-valde Loire.fr/vivre/favoriser-lemploi/leconomie-sociale-et-solidaire-au-quotidien>

DÉCLARATION INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE POUR L'ESS :

Cette Déclaration internationale de la jeunesse pour l'ESS, élaborée collectivement par des jeunes de plusieurs continents, affirme que l'Économie Sociale et Solidaire est une réponse essentielle aux défis sociaux, environnementaux, économiques et démocratiques. Présentée au Forum mondial de l'ESS de Bordeaux 2025, elle porte des recommandations concrètes pour construire des sociétés plus justes, durables et inclusives, et appelle les décideurs à les intégrer dans les politiques publiques.

1. Vivre dignement, droits fondamentaux et justice sociale

Cet axe défend une société où chacun peut vivre dans la dignité, accéder à ses droits fondamentaux et participer pleinement à la vie collective. Il vise à réduire les inégalités sociales, économiques et territoriales tout en renforçant la solidarité et l'inclusion.

Recommandations :

- Garantir une protection sociale universelle et l'égalité des droits.
- Mettre en place une fiscalité plus juste pour réduire les inégalités.
- Soutenir l'accès à l'éducation, à la santé et au logement pour tous.
- Favoriser la participation des jeunes issus de groupes marginalisés aux décisions publiques.

2. Travailler autrement, vie saine et émancipation économique

Cet axe promeut une économie qui place l'humain au centre, en favorisant des emplois décents, durables et porteurs de sens. Il valorise l'entrepreneuriat social, la coopération et le bien-être au travail comme leviers d'émancipation individuelle et collective.

Recommandations :

- Créer des fonds dédiés aux projets ESS portés par les jeunes.
- Soutenir les coopératives et entreprises sociales dirigées par des jeunes.
- Intégrer la santé mentale et la qualité de vie dans les politiques de l'emploi.
- Développer les formations à l'entrepreneuriat social et coopératif.

3. Apprendre, transmettre et agir ensemble

Cet axe considère l'éducation comme un moteur de transformation sociale, de coopération et d'engagement citoyen. Il encourage le partage des savoirs, l'innovation sociale et le développement des compétences nécessaires pour construire les solutions de demain.

Recommandations :

- Intégrer l'ESS dans les programmes éducatifs.
- Soutenir l'éducation populaire et l'apprentissage non formel.
- Développer des incubateurs jeunesse et des espaces d'innovation sociale.
- Renforcer les partenariats entre écoles, collectivités et acteurs de l'ESS.

4. Protéger le vivant : écologie, territoires, climat et biodiversité

Cet axe affirme que la protection de l'environnement est indissociable de la justice sociale. Il défend des modèles de développement durables fondés sur la coopération, la préservation des ressources et la valorisation des initiatives locales.

Recommandations :

- Soutenir l'agroécologie, les circuits courts et la souveraineté alimentaire.
- Préserver les ressources en eau et les écosystèmes marins et terrestres.
- Associer les jeunes aux politiques climatiques et environnementales.
- Encourager l'économie circulaire, le réemploi et la sobriété.

5. Participer pleinement, gouverner autrement

Cet axe revendique une participation réelle des jeunes aux processus de décision. Il promeut une gouvernance plus démocratique, transparente et partagée, où les jeunes sont reconnus comme des acteurs à part entière du changement.

Recommandations :

- Créer des instances permanentes de participation des jeunes.
- Garantir l'accès à l'information et la transparence publique.
- Soutenir les démarches de gouvernance partagée.
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et à la coopération.

6. Construire la paix et la solidarité entre les peuples

Cet axe souligne que la paix se construit par la solidarité, la coopération et le dialogue interculturel. Il met en avant le rôle des jeunes dans la création de liens entre les territoires et dans le développement de solutions collectives favorisant la cohésion sociale.

Recommandations :

- Développer des opportunités locales d'emploi et de formation.
- Soutenir les programmes de mobilité et de coopération internationale des jeunes.
- Encourager la diplomatie citoyenne et le dialogue interculturel.
- Valoriser la culture et l'art comme vecteurs de paix et de cohésion sociale.



TÉMOIGNAGE

Photo :
Association
Kouroukan Fouga

FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE DIALOGUE ICI ET AILLEURS

Saran Javoy

> Présidente de l'association Kouroukan-Fouga

L'association Kouroukan-Fouga a été créée en mars 2022 dans le but de promouvoir l'intégration et l'insertion socio-culturelle de la nouvelle génération malienne et plus largement des personnes originaires d'Afrique de l'Ouest en France. Elle regroupe aujourd'hui une dizaine de bénévoles qui partagent les mêmes idées, les mêmes valeurs et souhaitent notamment valoriser la charte de Kouroukan-Fouga et favoriser le vivre-ensemble.

Quelles sont les actions phares menées par l'association sur le territoire régional ?

Nous menons beaucoup de projets sur le territoire régional. Dans un premier temps, le festival Kouroukan Fouga (en octobre 2025 à Olivet, ndr) a permis à l'association d'être connue. C'est le festival des cultures africaines et du vivre-ensemble. Ce projet comprend aussi des actions éducatives et sportives avec les jeunes qui se réalisent avant, pendant et après le festival dans une

démarche d'ECSI. Le but était de sensibiliser les jeunes aux enjeux interculturels et aux valeurs de la solidarité. L'association participe aussi au Festisol à Orléans au travers d'actions telles que des forums, tables rondes, ateliers sur la thématique de l'eau, projections de films... Enfin, l'association mène des actions de cohésion sociale, rencontres et partage avec principalement des jeunes et des femmes.

Pourquoi conduire ces actions, ici, est important

pour l'association ?

Le but de l'association est de créer un lien social, un dialogue. Sensibiliser localement c'est aussi faire connaître les enjeux que nous retrouvons au niveau international notamment autour des problématiques liées à l'eau ou à l'environnement. L'enjeu est aussi d'impliquer les jeunes et de les accompagner à s'intégrer socialement et professionnellement. L'idée de l'association est de coopérer, de se respecter et de s'accepter, quelle que soit notre culture.

Quels sont les projets menés par l'association à l'international ?

L'association mène actuellement deux projets en Guinée Conakry : la création d'activités génératrices de revenus dans le domaine maraîcher pour les femmes de Koundara et la réalisation de forages à Kouroussa. Ces projets sont menés respectivement en partenariat avec l'ONG OPEESC et l'ONG Les Transformateurs. L'association avait aussi un projet vers le Mali pour clôturer l'école et réaliser un forage dans le village de Kossa, mais nous sommes toujours à la recherche de partenaires, notamment financiers. Récemment l'association a participé, dans le village de Niani en Guinée, à un forum sur le vivre-ensemble et sur Soundjata Keïta, l'initiateur de la charte de Kouroukan Fougá.

Comment ces projets internationaux nourrissent-ils les actions menées en région ?

Les actions menées en Afrique inspirent les actions ici, le partage d'expériences auprès du public local. Elles contribuent à renforcer le dialogue interculturel et l'ouverture au monde. Pour aller plus loin, l'objectif serait d'emmener un groupe de jeunes découvrir les projets menés sur le terrain en Guinée.

Quels sont les partenariats que l'association souhaiterait développer ?

Nous souhaitons déjà rester fidèles à nos partenaires actuels et qu'ils soient toujours impliqués dans les actions de l'association, même si ce n'est pas évident. Des partenariats techniques pourraient être développés sur des questions de forage, construction dans des projets de terrain à l'international. Pour les actions menées ici, nous souhaitons

La Charte du Mandén

Au début du XIII^e siècle, la « Charte du Mandén nouveau », (territoire situé dans le haut bassin du fleuve Niger, entre la Guinée et le Mali actuels) a été proclamée à Kouroukan Fougá. La Charte, qui est l'une des plus anciennes constitutions au monde même si elle n'existe que sous forme orale, prône notamment la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de la personne humaine, l'éducation, la sécurité alimentaire, la liberté d'expression et d'entreprise... Aujourd'hui, les paroles de la Charte et les rites associés continuent d'être transmis oralement et au travers des cérémonies commémoratives annuelles.

maintenir et développer des partenariats notamment avec Centraider, qui nous accompagne et nous donne de la visibilité. Il y a aussi le partenariat avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil qui fait appel à nous lorsqu'elle organise sa journée sur l'interculturalité sur son site du Château des Vaux (Eure-et-Loir) qui accueille plusieurs établissements sociaux, de formation et d'enseignement. C'est un partenariat que nous souhaitons développer à long terme car nous défendons des valeurs communes, l'importance de la diversité culturelle et l'accompagnement des jeunes. Le lien avec la Mairie de Saint-Jean de Blanc serait aussi à renforcer.

L'association Kouroukan Fougá est impliquée dans le COSIM¹ Centre-Val de Loire qui est un partenaire clé de votre organisation. Qu'est-ce que vous apportez ce collectif ?

Le COSIM apporte à l'association un appui et un accompagnement dans nos projets, la mise en réseau avec d'autres acteurs, la visibilité et la reconnaissance institutionnelle ainsi que l'accès à des formations et dispositifs notamment via le FORIM. A l'inverse, l'association Kouroukan Fougá s'engage dans les actions du COSIM. Elle apporte ses relations, ses connaissances et expériences interculturelles. Nous mobilisons aussi les publics jeunes issus de la diaspora aux événements du COSIM. C'est un partenariat gagnant-gagnant basé sur la complémentarité.

Quelles sont selon vous les forces des OSIM² ?

La force que nous avons est de compter sur des bénévoles engagés qui ont confiance en elles. En étant en France nous connaissons une double réalité : ici et là-bas. Nous savons d'où nous venons et où nous sommes, même si nous

ne savons pas toujours où l'on va. Notre force est aussi d'échanger entre nous, de connaître la réalité du terrain et d'avoir la volonté d'aider et de construire. C'est une mission de cœur.

Comment l'association envisage-t-elle l'avenir ?

L'association envisage l'avenir avec beaucoup d'ambition et d'engagement. Nous voulons renforcer les actions locales et internationales pour toucher plus de jeunes et de communautés. Nous voulons aussi développer des partenariats solides avec des associations, des institutions et des entreprises. Nous souhaitons continuer à promouvoir notre culture, le vivre-ensemble et à assurer la durabilité des projets. Nous voulons continuer à grandir tout en restant fidèles à nos valeurs.

Pour un projet international, nous aimerions faire partir un groupe de jeunes en Guinée. Le projet permettrait aux jeunes guinéens de se rendre compte qu'ils peuvent avoir des choses dans leur pays et qu'ils ne sont pas obligés de prendre la route pour venir en Europe. Parallèlement, les jeunes français pourront découvrir une autre réalité, avoir une autre vision sur l'Afrique et, à leur retour, faire évoluer les mentalités et les comportements.

Nous aimerions aussi développer des actions à destination du Mali, trouver des partenaires qui nous soutiennent, mais la situation géopolitique est très compliquée.

L'association continuera d'organiser le Festival Kouroukan Fougá pour favoriser le vivre-ensemble, le partage d'expérience et valoriser la jeunesse. La 4^{ème} édition aura lieu à Saint-Jean le Blanc à l'automne 2027.

¹ Collectif des Organisations de solidarité internationale issue des migrations

² Organisation de solidarité internationale issue des migrations



TÉMOIGNAGE

Photos :
Santé Recycle

QUAND LA SANTÉ DEVIENT UN MOTEUR DE L'ESS

Jean-Sébastien Quella
> Santé Recycle

Depuis quelques années, un mouvement de transformation traverse le monde économique, celui de l'économie sociale et solidaire. Face aux limites du modèle purement capitaliste, de plus en plus d'entreprises choisissent d'articuler performance économique, utilité sociale et engagement environnemental.

Santé Recycle est un acteur de cette nouvelle économie : une entreprise qui relie santé, inclusion et écologie au service d'un projet collectif durable pour « La Santé ».

Une mission : recycler le matériel de santé pour un futur durable

Santé Recycle est née d'une conviction simple : dans le secteur médical, des tonnes de matériel sont gaspillées ou détruites chaque année alors qu'elles pourraient être triées, réemployées ou recyclées. Des instruments de soins, dispositifs élec-

troniques, consommables composés de polymères complexes ou de plastiques sont autant de produits dont la fin de vie représente une ressource ignorée.

L'entreprise a donc bâti son modèle sur la gestion responsable des déchets médicaux non infectieux. Les équipements collectés dans les établissements de santé sont démonstrés, triés par matière et réintroduits dans une filière circulaire : plastique transformé en nouveaux objets, métaux valorisés, composants électroniques réemployés.

Ainsi, elle contribue concrètement à la transition écologique et à la réduction de l'empreinte carbone du secteur médical, l'un des plus énergivores du monde. Le secteur de la Santé représente 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cet engagement environnemental est au cœur des missions de l'ESS,



” Santé Recycle est un acteur de cette nouvelle économie : une entreprise qui relie santé, inclusion et écologie au service d’un projet collectif durable pour « La Santé ».

partenaires de santé, collectivités locales et associations.

Également j’ai choisi la lucrativité encadrée : les éventuels excédents sont réinvestis dans la formation, la R&D ou dans de nouveaux outils de production plus durables.

Aujourd’hui nos valeurs s’ancrent profondément dans le territoire. Nous collaborons avec des centres hospitaliers, des entreprises de la santé et des collectivités, créant ainsi un écosystème local de récupération et de transformation.

Cet ancrage territorial traduit l’un des objectifs essentiels de l’ESS : participer activement à la vitalité économique et sociale de son environnement.

qui considère que préserver les ressources et réduire les inégalités écologiques font partie intégrante du bien commun.

L’humain au centre du projet

Mais ce qui distingue véritablement Santé Recycle, c’est sa dimension sociale qui a fait du travail inclusif l’un de ses piliers. Une grande partie de ses équipes est issue de structures d’insertion ou d’établissements de travail protégé (ESAT, entreprises adaptées). Les métiers du tri, du montage ou de la logistique, pourtant perçus comme techniques et exigeants, sont rendus accessibles grâce à un accompagnement sur mesure et à une ergonomie de travail pensée pour chacun.

Ce modèle mixte, salariés encadrants et travailleurs en situation de fragilité illustre parfaitement la cohésion sociale que promeut l’ESS. Dans l’entreprise chaque recrutement est une opportunité d’émancipation : apprendre un métier porteur de sens, valoriser des compétences souvent invisibles et redonner confiance en la capacité d’agir.

Une gouvernance éthique et territoriale

Lors de la création de l’entreprise, j’ai imposé une gouvernance équilibrée où les décisions se prennent en concertation avec l’ensemble des parties prenantes : salariés,

entreprendre autrement et que la santé, bien plus qu’un secteur d’activité, est un levier de transformation sociétale avec des valeurs environnementales.

Nos engagements à l’international

Mon parcours professionnel (en qualité de délégué hospitalier et aide opératoire depuis 20 ans) m’a permis de rencontrer de nombreuses personnes qui souhaitent mettre en place des actions similaires au sein d’établissements hospitaliers dans leur pays d’origine (exemples : Guinée Conakry, Sénégal, Tunisie, Bénin, Congo, Comores, Caraïbes...)

Parmi tant d’autres, l’expérience avec l’ONG Pactes (sous la présidence de Thierno Sow) est très révélatrice que nos valeurs et actions sont sans frontière. Comme il l’a expliqué, « c’est grâce à une première rencontre avec Centraider que la première mission s’est réalisée. »

La collaboration avec l’ONG Pactes a permis de réaliser une première mission d’expertise et de faire le diagnostic de l’Hôpital Universitaire de Conakry et de six établissements de santé dans les communes voisines. 150 personnes des équipes soignantes ont été sensibilisées à l’impact environnemental d’un établissement de santé et formé aux nouveaux gestes et pratiques plus vertueuses.

Le tri des déchets crée de nouvelles filières de valorisation des matières et par conséquent des emplois et des ressources locales. La remise en état sur site du matériel médical a permis de rouvrir des services et prendre en charge de nouveaux patients. L’envoi de matériel réformé d’établissements français a conduit à la mise en place d’une économie circulaire. Nous avons répondu exactement aux besoins du personnel soignant et par cascade aux populations.

S’inscrire dans une économie sociale et solidaire est plus qu’une exigence - ce sont des convictions et des valeurs. En créant Santé Recycle j’ai décidé de les mêler aux défis environnementaux.

Quand la santé devient un secteur RSE par nature

Notre engagement s’inscrit aussi dans une dynamique plus large, celle d’une RSE intrinsèque au monde de la santé. Comme le rappelle Luc Pastorel, fondateur de SOS Oxygène, « le secteur de la santé est par essence un secteur RSE. La mission première du soin est de protéger les plus fragiles. C’est une forme historique de responsabilité sociale. »

Santé Recycle en prolonge la logique : elle transforme la vocation du soin en organisation durable où le respect de la vie humaine inclut le tissu social tout autant que celui de la planète.

Une économie du sens et de la résilience

En combinant écologie, inclusion et solidarité, nous démontrons qu’il est possible de concilier efficacité économique et utilité collective. Notre modèle s’inscrit dans la lignée des entreprises de l’ESS qui redéfinissent la valeur : non pas seulement celle des profits, mais celle des impacts positifs. Chaque tonne de matériel médical recyclé traduit moins de pollution, plus d’emplois locaux et, surtout, une société qui avance vers une économie du soin global, du soin des personnes au soin de l’environnement. Dans un monde en quête de sens et de cohérence, nos actions prouvent qu’on peut



INTERVIEW

CONSTRUIRE DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

Virginie Bourdou

> Chargée de coopération
- Communauté de
Communes du Pays de
Nérondes

Photos :
Communauté de Communes
du Pays de Nérondes

Quelles actions menez-vous pour soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS) sur votre territoire ?

La Communauté de Communes du Pays de Nérondes développe une stratégie structurée de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), envisagée comme un levier de développement territorial durable et inclusif. Cette démarche se traduit par la mise en œuvre d'actions à la fois locales et internationales, fondées sur les principes de coopération, de participation citoyenne et d'utilité sociale.

À l'échelle locale, nous accompagnons des initiatives favorisant les circuits courts et les dynamiques collectives, à l'image du soutien apporté à un regroupement de producteurs pour la création de leur magasin « Le Local Paysan ». Par ailleurs, le projet de « jardin citoyen » illustre notre volonté de promouvoir la mixité sociale et l'engagement des habitants, en réunissant différents publics, personnes âgées, jeunes, scolaires et habitants autour d'un projet commun. En parallèle, nous inscrivons notre action dans une ouverture internationale, notam-

ment à travers l'organisation du festival ALL-MENTERRE, qui sensibilise les citoyens aux enjeux agricoles et alimentaires mondiaux. Cette initiative permet de relier les réalités locales aux défis globaux, dans une perspective cohérente avec les valeurs portées par l'ESS.

Qu'est-ce qui motive votre collectivité à s'engager dans la coopération internationale ?

L'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes repose sur la volonté de construire un partenariat fort et durable entre la France et le Bénin. Nous souhaitons être un véritable pilier d'échanges entre établissements scolaires, associations et collectivités, tout en contribuant à une dynamique de solidarité internationale.

Cette démarche s'inscrit dans une ambition territoriale affirmée : positionner la collectivité comme un acteur de référence en matière de projets solidaires et innovants, à l'échelle départementale et régionale, au service de l'intérêt général.



”

La Communauté de Communes du Pays de Nérondes développe une stratégie structurée de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), envisagée comme un levier de développement territorial durable et inclusif.

Enfin, la coopération internationale est pour nous un levier essentiel pour développer des projets collaboratifs impliquant élus, agents et société civile, tout en sensibilisant les jeunes générations à la citoyenneté et à la solidarité.

Plusieurs enjeux viennent complexifier l'articulation entre ESS et coopération internationale. D'une part, l'ESS demeure encore méconnue par une partie des habitants, des partenaires, des agents et même des élus, ce qui peut limiter son appropriation et sa pleine intégration dans les politiques publiques.

En quoi les valeurs de l'ESS influencent-elles votre approche de la coopération internationale ?

Les valeurs de l'ESS irriguent l'ensemble de notre action internationale et en constituent le socle. Le principe de solidarité guide nos interventions, en veillant à instaurer des relations équilibrées avec nos partenaires, fondées sur l'échange et le respect mutuel.

D'autre part, les contraintes administratives et financières constituent un frein significatif, notamment les financements et les transferts financiers internationaux. Ces éléments peuvent engendrer des délais dans la mise en œuvre des projets avec les partenaires internationaux. Enfin, dans un contexte marqué par l'évolution des priorités publiques, les actions relevant de l'ESS et de la coopération internationale peuvent parfois être reléguées au second plan, alors même qu'elles participent pleinement à la construction de territoires plus solidaires et résilients.

La gouvernance partagée se traduit par l'implication conjointe des acteurs des deux territoires dans la définition et la mise en œuvre des projets.

L'utilité sociale constitue également un critère déterminant, notamment l'accompagnement de coopératives de femmes à Dassa Zoumé (Bénin) et la mise en place des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECIS) dans les deux territoires.

Quelles sont vos ambitions à moyen et long terme ?

La Communauté de Communes du Pays de Nérondes ambitionne de consolider et d'élargir les actions engagées, en renforçant les partenariats existants et en développant de nouvelles coopérations. Une attention particulière sera portée à la sensibilisation et à l'implication des jeunes, notamment à travers le développement de projets de mobilité internationale afin de leur offrir des opportunités d'ouverture et d'échange.

En partenariat avec le collègue Julien Dumas à Nérondes et la Ligue de l'enseignement du Cher, nous organisons des ateliers de sensibilisation pour tous les collégiens, des visioconférences avec des élèves de Dassa-Zoumé, ainsi qu'une course simultanée, « Coopé'Run'Fly », réunissant les jeunes des deux pays. Ces initiatives favorisent les échanges culturels et l'ouverture au monde.

Plus largement, nous souhaitons inscrire durablement l'ESS et la coopération internationale comme des axes structurants de notre projet de territoire. L'objectif sera de renforcer leur contribution à la cohésion sociale, à l'innovation territoriale et à la transition vers des modèles de développement plus justes, inclusifs et durables.

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'articulation entre ESS et coopération internationale ?



TÉMOIGNAGE

CYCLE² : RECYCLER, FABRIQUER ET TRANSMETTRE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Yann Marchal

> Président
de l'association Cycle²

Pouvez-vous nous présenter Cycle² et nous dire en quoi vous êtes un acteur de l'ESS ?

Cycle² est un tiers-lieu « sans lieu » pour le moment. Nous sommes basés à Montoire, dans le Loir et Cher, et nous avons l'appellation « tiers lieu » par notre mode de fonctionnement et parce qu'on rassemble plusieurs activités : la recyclerie, le FABLAB et bientôt un centre de formation qui sera certifié QUALIOP1. Le principe est que la recyclerie alimente le FABLAB en matière première pour recycler un maximum de choses qui ne peuvent pas être vendues en l'état. Elle s'appuie sur le FABLAB pour les réparations en refaisant, grâce à des imprimantes 3D, des pièces défectueuses ou manquantes par exemple. Le centre de formation, lui, sera orienté sur l'utilisation de ces

imprimantes 3D, des machines laser et des machines numériques.

Nous sommes acteur de l'ESS tout d'abord parce nous sommes sous forme associative et je tiens à ce que nous le restions, ensuite parce que l'économie circulaire est au cœur de notre action (réduction des déchets, réemploi et recyclage du plastique). Pour notre public, nous sommes aussi un lieu d'échange et d'accompagnement, notamment vers le retour à l'emploi.

En 2022 vous vous êtes rendu à Abidjan en Côte d'Ivoire pour le projet Makers Nord/Sud. Pouvez-vous nous présenter ce projet et les structures avec lesquelles il s'est réalisé ?



Photo :
Association Cycle²

Ce projet s'est réalisé avec deux structures ivoiriennes : l'association La Terre Ne Trahit Jamais (LTNTJ) et le LABIS (Laboratoire d'Innovation Social). LTNTJ œuvre pour la protection de la nature et mène des actions de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Le LABIS, porté par Solidarité Laïque, est un tiers-lieu inclusif qui soutient et accompagne les initiatives des jeunes en faveur de changements socio-économiques.

J'ai rencontré Evrard Guei, le président de LTNTJ via les réseaux sociaux en 2019. Comme nous avions une fibre commune autour de l'environnement, qu'il avait fabriqué des pavés en plastique recyclé et que nous souhaitions recycler du plastique pour alimenter les imprimantes 3D, nous avons régulièrement échangé pendant plusieurs années. Puis en 2022, j'ai appris que le Festival Make Africa, organisé par le réseau francophone des FABLAB d'Afrique de l'Ouest (RFFAO), en lien avec le réseau des FABLAB français, avait lieu en novembre à Abidjan. Pour des questions d'organisation et faute de financement, je n'ai pas pu

m'y rendre mais cela nous a motivé à construire un projet en commun. LTNTJ a rencontré le LABIS à l'occasion du festival et en décembre 2022, je suis donc parti à Abidjan dans le cadre d'une mission d'expertise EXPLOR cofinancée par Centraider.

Sur place, ce sont 10 jeunes qui ont été formés à la modélisation 3D, à l'impression et à l'assemblage. Cycle² a fait don au LABIS d'une imprimante 3D, de deux bobines de filament plastique pour l'impression et d'une seconde imprimante 3D que nous avons transformée en RECREATOR 3D. Il s'agit d'une machine qui permet de recycler des bouteilles en plastique pour en faire du filament qui alimente ensuite l'imprimante 3D. Malgré des coupures d'électricité et des connaissances limitées en informatique qui ont un peu ralenti le travail de formation, les jeunes ont pu fabriquer leurs premiers objets en 3D et les échanges se sont ensuite poursuivis à distance.

La problématique du recyclage est-elle similaire en Côte d'Ivoire ?

De mon point de vue le concept de recyclage est quand même très différent là-bas car il est d'abord et avant tout à visée économique, plus que dans une optique d'éviter la pollution et de préserver l'environnement. Alors bien entendu, les choses bougent, les mentalités évoluent, notamment parce qu'il y a des jeunes gens qui commencent à s'alarmer de la situation environnementale, mais c'est encore une problématique importante, d'autant qu'on continue d'exporter du plastique en quantité vers ces pays et qu'ils n'ont pas la possibilité de le retraiter.

Quelles ont été les suites de ce projet ?

Dès 2023, une personne de chacune de ces structures est venue en France durant 1 mois : Bénéaïa du LABIS pour être formé à l'impression 3D, et Evrard de la TNTJ formé à la fresque du plastique. Il a adapté cet outil de sensibilisation pour être utilisé dans les pays du sud. La Fresque est maintenant diffusée dans de nombreux pays.

J'ai pu présenter la machine RECREATOR 3D lors d'un événement à Vendôme sur le réemploi, puis j'ai été invité par le RFFAO au Festival MakeAfrica 2023, à Lomé, pour présenter ce que nous avons fait à Abidjan dans le cadre du projet.

”

Alors bien entendu, les choses bougent, les mentalités évoluent, notamment parce qu'il y a des jeunes gens qui commencent à s'alarmer de la situation environnementale, mais c'est encore une problématique importante, d'autant qu'on continue d'exporter du plastique en quantité vers ces pays et qu'ils n'ont pas la possibilité de le retraiter.

MakeAfrica

MakeAfrica est le Festival de l'Innovation Technologique et de la Culture Maker en Afrique. Il est organisé chaque année par le Réseau Francophone des FabLabs d'Afrique de l'Ouest (RFFAO). Ayant lieu chaque année dans un pays différent, cet événement rassemble plus de 10 pays, 50 FabLabs et plus de 3000 participants, pour catalyser et promouvoir l'innovation technologique au sein des espaces du faire et de lieux d'innovation en Afrique. Il regroupe stands de démonstration, ateliers de découverte, présentations et conférences autour des sujets liés à l'innovation, la créativité, la fabrication, le numérique, les cultures Do It Yourself ou DIY (« faire/fabriquer/réparer soi-même ») et Maker (branche de la culture DIY tournée vers la technologie et la création en groupe).



INTERVIEW

FESTIVAL ALIMENTERRE : LE COLLECTIF COMME MOTEUR DE TRANSFORMATION TERRITORIALE

> Collectif ALIMENTERRE 36

Photo :
Collectif
ALIMENTERRE 36

Comment est né le Collectif ALIMENTERRE 36 ?

Agnès Renaudon (Artisans du Monde 36) se souvient d'un constat simple, partagé au début des années 2010 : chacun organisait des projections dans son coin. « En 2012, on a eu envie de faire autrement, de mutualiser nos forces », explique-t-elle. À l'époque, certaines structures, comme Artisans du Monde ou le lycée agricole de Châteauroux, participaient déjà au Festival ALIMENTERRE. Mais le passage au collectif a marqué un tournant.

Pour Martine Audevard (CCFD-Terre Solidaire 36), cette dynamique s'inscrit dans une continuité : « Nous avons déjà des partenariats avec le lycée agricole, notamment autour de rencontres avec des acteurs du Sud. Le festival a permis d'ouvrir ces échanges à un public plus large. » Peu à peu, le collectif s'élargit. Associations,

médiathèques et établissements scolaires rejoignent l'initiative. La coordination évolue également : d'abord portée par le lycée agricole, elle est aujourd'hui assurée par la Ligue de l'enseignement.

Qu'apporte concrètement le travail en collectif ?

Pour Élodie Le Frapper (Ligue de l'enseignement 36) : « Le collectif permet de couvrir tout le département et de toucher des publics très variés. » Une vingtaine de structures participent aujourd'hui à cette dynamique, dans une organisation volontairement souple.

Olivier Benelle (ADAR-Civam 36) insiste sur les bénéfices très concrets : « Mutualiser, ça veut dire partager la communication, les contacts, les intervenants. » Le programme commun renforce la visibilité du festival et attire, au fil des années, un public plus large.



de discussion accessibles à tous. Martine souligne, elle, la richesse des échanges, même en petit comité : « Parfois, il n'y a pas beaucoup de monde, mais les discussions sont très fortes. » Les outils d'animation participative, comme les débats mouvants, favorisent l'expression de chacun et encouragent l'engagement.

Le festival joue également un rôle de mise en réseau. « Il donne de la visibilité à ce qui existe déjà », ajoute Olivier. AMAP, épicerie solidaires ou programmes alimentaires territoriaux trouvent là une occasion de se faire connaître et de toucher de nouveaux publics.

En quoi le festival valorise-t-il l'économie sociale et solidaire ?

Pour Élodie, les projections sont un point d'entrée concret : « Elles permettent de présenter des initiatives locales et de montrer où s'approvisionner autrement. » Les participants découvrent ainsi des alternatives accessibles et ancrées dans leur territoire.

Olivier élargit la perspective : « Le festival renforce des dynamiques déjà engagées. » Ateliers cuisine, visites de fermes, projets d'approvisionnement local dans les cantines : autant d'actions qui trouvent un écho dans le cadre du festival. Il souligne également que certaines initiatives ont pu gagner en visibilité, voire attirer de nouveaux participants grâce à ces temps forts. Par exemple, des jardins potagers ou des expérimentations autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation ont été valorisés, et le festival a permis d'élargir les échanges sur l'approvisionnement local, allant jusqu'à discuter de l'approvisionnement en graines.

Le festival s'adresse également aux élus. « Il permet de montrer leur rôle possible, par exemple sur le foncier ou l'alimentation dans les cantines », précise-t-il. Un moyen de relier les réflexions citoyennes aux leviers d'action institutionnels.

Les films permettent-ils d'aborder des enjeux plus larges ?

Agnès insiste sur cette dimension essentielle : « Le festival est un moment clé pour parler des liens entre ici et ailleurs. » Commerce équitable, conditions de production, souveraineté alimentaire : les thématiques abordées dépassent largement le cadre local.

Martine confirme : « Cela nous permet de parler de souveraineté alimentaire, ici comme dans d'autres pays. » Même lorsque les films partent d'un ancrage local, ils ouvrent sur des problématiques globales. Même si cela dépend de l'animation et de films choisis, Olivier ajoute : « Les débats

peuvent aborder des sujets transversaux comme le climat, la santé ou la solidarité internationale. » Cette diversité permet de toucher des publics et organisateurs de films variés comme les médiathèques.

Comment envisager l'avenir du festival ?

Martine exprime un souhait partagé : « Il faudrait que les collectivités s'impliquent davantage. » Pour Élodie, cet engagement est essentiel pour passer « des changements individuels à des transformations collectives ».

Agnès insiste sur l'équilibre à préserver dans la programmation : « Il est important de garder à la fois des films ancrés localement et d'autres ouverts sur l'international. Et il serait bien d'avoir plus de diversité dans les thématiques, depuis quelques années les films tournent plus sur l'aspect agricole et moins sur les conséquences sociales et environnementales des pratiques, ce qui parfois limite la variété des interventions » Quant à Olivier, il pointe un défi majeur : « Continuer à toucher de nouveaux publics, notamment les jeunes, en particulier pour les inciter à aller vers les métiers de l'agriculture. »

Tous s'accordent enfin sur un enjeu central : faire vivre le collectif dans la durée. Cela passe par des partenariats renforcés, mais aussi par la capacité à aller au-delà des projections. « L'idée, c'est de donner envie d'agir, puis de permettre de passer à l'action », résume en filigrane l'ensemble des participants.

Plus qu'un simple événement, le Festival ALIMENTERRE apparaît ainsi comme un espace de mobilisation. Un lieu où se croisent les idées, les initiatives et les envies d'agir, au service d'une transformation plus juste et durable des territoires.



[...] le Festival ALIMENTERRE apparaît ainsi comme un espace de mobilisation[...] où se croisent les idées, les initiatives et les envies d'agir, au service d'une transformation plus juste et durable des territoires.

Il favorise aussi des collaborations inattendues entre structures qui n'auraient pas forcément travaillé ensemble.

Mais cette richesse suppose aussi de s'organiser. Agnès le reconnaît : « Plus on est nombreux, plus il faut se coordonner. » Éviter les chevauchements, équilibrer les propositions : le dialogue devient une condition essentielle du bon fonctionnement du collectif.

Quels impacts sur les territoires ?

Pour Olivier, le premier effet du festival est d'ordre individuel : « Il donne envie de changer ses pratiques, de consommer autrement, de rejoindre une AMAP ou de s'impliquer localement. » La sensibilisation reste au cœur de la démarche, avec une attention particulière portée aux jeunes publics.

Élodie évoque des impacts plus diffus, mais bien réels : « Les films et les débats sèment des graines. » Certaines projections ont ainsi inspiré des initiatives locales, comme des jardins partagés ou des ateliers cuisine. Ces temps d'échange permettent aussi de rassembler des publics variés — jeunes, bénévoles, citoyens — et de créer des espaces

L'ÉQUIPE DE CENTRAIDER



Murielle Mignot
Directrice
 Représentation, développement de partenariat et de projets, relations institutionnelles
 Action Extérieure des Collectivités Approche multisectorielle des Services essentiels OSIM
 Orléans
 direction@centraider.org
 06 31 39 59 22



Charlotte Bourillon
Chargée de mission
 Accompagnement des acteurs du Loiret (45) et Eure-et-Loir (28)
 Référente partenariat Agence de l'Eau Loire-Bretagne
 Mobilité internationale de groupes de jeunes
 Orléans
 charlotte.bourillon@centraider.org
 06 81 98 23 28



Guillaume Guetreau
Chargé de communication
 Communication Observatoire
 Orléans
 guillaume.guetreau@centraider.org
 02 38 15 66 59



Sophie Lalay
Responsable administrative et financière
 Gestion administrative et financière
 Identification des acteurs
 Relations au CA & membres
 Coordination dispositif EXPLOR
 Vendôme
 sophie.lalay@centraider.org
 02 54 80 23 09



Maxime Guizouarn
Chargé de mission
 Accompagnement des acteurs de l'Indre-et-Loire (37) et du Loir-et-Cher (41)
 Coordination dispositif RECITAL
 Vendôme
 maxime.guizouarn@centraider.org
 06 81 99 61 52



Aratim Kpartiou-Tchasse
Chargé de mission
 Accompagnement des acteurs de l'Indre (36) et du Cher (18)
 Référent Agence des micro-projets - La Guide
 Coordination dispositif EDEN
 Bourges
 aratim.kpartiou-tchasse@centraider.org
 06 31 38 93 75



Virginia Mora-Reyes
Chargée de mission
 Coordination des campagnes citoyennes : Festival des Solidarités, ALIMENTERRE
 Coordination dispositif Service Civique
 Tours
 virginia.morareyes@centraider.org
 06 42 59 76 32

CENTRAIDER
Siège
 140 Faubourg Chartrain
 41100 Vendôme
 tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER
Antenne de Tours
 78 rue des Halles
 37000 Tours
 tél.: 06 42 59 76 32

CENTRAIDER
Antenne d'Orléans
 48 rue du Bourdon Blanc
 45000 Orléans
 tél.: 02 38 15 66 59

CENTRAIDER
Antenne de Bourges
 3 rue du Moulon
 18000 Bourges
 tél.: 02 54 80 23 09

www.centraider.org
 f in @



NOUVELLE ARRIVÉE DANS L'ÉQUIPE DE CENTRAIDER

Depuis le 16 Mars 2026, Sarah DEGBELO a rejoint l'équipe de Centraider dans le cadre d'un stage académique d'une durée de 5 mois. Étudiante en licence professionnelle à l'université Bordeaux Montaigne, le stage de Sarah, qui se déroule dans le cadre du programme RECITAL-ODD, s'articulera autour de plusieurs missions, notamment la mise à jour dans l'annuaire des données et des informations concernant les acteurs qui mènent des projets d'ECSI, le référencement de nouveaux acteurs et la création de fiche projets. Les données mises à jour, Sarah les analysera sous plusieurs angles, afin d'aider Centraider à éditer un document style «baromètre» des acteurs de l'ESS.

Par ailleurs, Sarah a pour mission d'alimenter et de mettre à jour le site de ressources « S'engager pour le Monde » créé par Centraider.





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRAIDER

19 BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR LE RÉSEAU



Renaud Mettre
Président
Association MEDINA
Collège associations



Tony Ben Lahoucine
Président d'honneur
Collectif Resistencia,
MELI d'Issoudun
Collège réseaux
départementaux



Bertrand Sajaloli
Vice-président
Université d'Orléans
Collège institutions
régionales



Issouf Elii Moussami
Vice-président
Association
La Saharienne
Collège organisation
de Solidarité
Internationale issue de
l'Immigration (OSIM)



Pascal Meyer
Vice-président
Réseau Afrique 37
Collège réseaux
départementaux



Nadia Nezioui
Vice-présidente
Ville de Bourges
Collège collectivités
locales



Denis Rasle
Secrétaire
Comité de jumelage
Saint-Amand-
Montrond/Notûln
Collège comités de
jumelages



Gabriel Rousseau
Trésorier
Ligue de
l'Enseignement
Centre-Val de Loire
Collège réseaux
départementaux



Jean-Claude Lézier
AGIR abcd -
Délégation de
l'Orléanais
Collège associations



Joël Dine
Agriculteurs et
Vétérinaires Sans
Frontières
Collège associations



Jean-François Fillaut
Cabinet ESPERE
Collège acteurs
économiques



Emilien Mongas
Ville de Saint-Jean-de-
la-Ruelle
Collège collectivités
locales et leur
regroupement



Théodore Toulougoussou
Association des Élus
pour le Centrafrique
Collège organisation
de Solidarité
Internationale issue de
l'Immigration (OSIM)



Guy Chevreau
Frères des Hommes 37
Collège associations



Cédric Marmuse
Ville de Blois
Collège collectivités
locales



Philippe Waret
Électriciens Sans
Frontières
Collège associations



Férielle Boukhouchen
Ville de Tours
Collège collectivités
locales



Jean-Sébastien Quella
Santé Recycle
Collège acteurs
économiques



Rachida Tassaoui
FANTAZIA Soleil
Le Maroc en Lumière
Collège associations

LES
RRMA
EN
ACTION



- Réunion
Vivre les échanges et les liens avec l'international - Véli
- Guadeloupe
Karib Horizon
- Martinique
en cours de création
- Mayotte
Synergies et horizons d'acteurs - Shama
- Guyane
Guyacoop

20^{ème}
édition

FESTIVAL INTERNATIONAL ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes

15 OCTOBRE - 30 NOVEMBRE



COORDONNÉ PAR LE COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

[alimenterre.org](https://www.instagram.com/alimenterre.org)

[festivalALIMENTERRE](https://www.facebook.com/festivalALIMENTERRE)

[cfsi.bsky.social](https://twitter.com/cfsi.bsky.social)

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :

